

RETRAITE
**Les pensions
augmentées
à partir
du 1^{er} mai**

DROITS DE L'HOMME
ET NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ
SIONISTE
**L'AMDH
dénonce une
terreur imposée
par le Makhzen**
P 24

GUERRE AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Des scénarios imprévus par les agresseurs

Prévue par les dirigeants américano-sionistes pour durer quelques jours, leur agression contre l'Iran a entraîné une riposte qui se poursuit à ce jour et qui a plongé, dès les premiers instants, le monde dans une situation des plus critiques : embrasement de la région et grave crise économique due à la fermeture du détroit d'Ormuz.

LIRE EN PAGE 5

MARQUE FRANÇAISE PRÉSENTE EN ALGÉRIE

Kiabi : 5 vêtements rappelés pour effets graves sur la santé

L'enseigne française en Algérie n'a toujours pas, à l'heure où nous mettons sous presse, réagi à cette annonce, alors que les familles commencent les achats en vue de l'Aïd El-Fitr...

LIRE EN PAGE 3

OPÉRATION DE L'ANP À TÉBESSA

**7 terroristes
éliminés
et 3 militaires
tombés
en martyrs**

P 2

BOUDJEMÂA FIXE UN DÉFI
POUR SON SECTEUR

**« Gagner
la confiance
du citoyen »**

P 2

SALON INTERNATIONAL
DU TOURISME ET DES VOYAGES

**L'Algérie
valorise
ses atouts
à Moscou**

P 4

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME EMIR ABDELKADER -
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H00

**Emilia Star,
visera
la victoire**

P 21

Ph : DR



L'ÉDITO

L'affaire fait grand bruit en France. Depuis mardi dernier, La marque de vêtements « Kiabi » réputée être une marque de vêtements à petits prix, rappelle 5 vêtements qu'elle commercialise en France. Sont concernés des vêtements adultes et bébés. En cause, la découverte de « présence de PFAS est au-dessus des seuils autorisés » dans les matières avec lesquelles sont confectionnés les vêtements en question. C'est quoi les « PFAS » ? Ce sont des « substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées » désignées plus simplement « polluants éternels » qui sont utilisés, entre autres, dans la fabrication de vêtements pour augmenter leur imperméabilisation. Pour l'Agence française de sécurité sanitaire (Anses), les effets délétères des PFAS sont « l'augmentation du taux de cholestérol, cancers, effets sur la fertilité et le développement du fœtus, sur le foie, sur les reins ». Pourquoi citer l'agence française ? Tout simplement parce que la marque Kiabi est française et l'alerte a été donnée par le site officiel français « Rappel conso ». Suite à quoi Kiabi rappelle ses produits vendus à tra-

Vêtements « Kiabi » et risques chimiques

vers toute la France « pour obtenir un remboursement avant le 31 mai 2026, fin annoncée de la procédure de rappel ». En quoi cela nous concerne-t-il en Algérie ? D'abord, la marque Kiabi est implantée en Algérie depuis 2017 avec un premier magasin à Bab-Ezzouar. Depuis elle s'est fortement développée sur notre territoire avec, actuellement, 11 points de vente. 6 dans la wilaya d'Alger, 3 à l'Est et 2 à l'Ouest. Ensuite, elle ne fait qu'importer et commercialiser des vêtements qui sont produits en Asie et au Moyen-Orient. Enfin, nous sommes en pleine période des achats de vêtements pour la fête de l'Aïd El Fitr. Par conséquent et tenant compte de tous ces facteurs, il est tout à fait naturel d'interpeller Kiabi-Algérie pour qu'elle com-

munique, aux consommateurs algériens, des précisions sur ses produits mis en vente dans notre pays. Comme il est naturel d'alerter nos associations de défense des consommateurs qui doivent s'emparer du sujet et remplir leur mission. L'affaire qui fait grand bruit en France concerne les ventes effectuées depuis juin 2025. Toutes ces dispositions ont fait réagir Kiabi-France, qui a déclaré dans un communiqué : « dans le cadre de nos contrôles qualité réguliers, Kiabi a identifié la présence de PFAS dans « cinq références produits », à des niveaux légèrement supérieurs aux seuils réglementaires en vigueur... par mesure de précaution et conformément à nos exigences en matière de sécurité produit, nous avons immédiatement décidé de retirer ces articles de la vente... les stocks concernés présents en magasins et dans nos entrepôts sont en cours de retrait et seront détruits. Toute personne ayant acheté l'un des articles concernés peut le rapporter en magasin pour un remboursement immédiat, sans présentation du ticket de caisse... ». Les consommateurs algériens attendent, de Kiabi, d'être eux aussi informés. Ils attendent des éclaircissements sur la qualité des vêtements Kiabi-Algérie.

Zouhir Mebarki

LOTFI BOUDJEMÂA FIXE UN DÉFI POUR LE SECTEUR JUDICIAIRE

«Gagner la confiance du citoyen»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a affirmé hier, à Blida que le principal défi auquel fait face la justice aujourd'hui est de gagner la confiance du citoyen, soulignant que cela passe notamment par l'écoute des justiciables et l'application effective des décisions judiciaires.



En marge de sa visite dans cette wilaya, le ministre a expliqué que la crédibilité de l'institution judiciaire dépend de sa capacité à convaincre le citoyen et à garantir l'exécution des jugements rendus, mettant en garde contre toute entrave à leur application. Il a insisté sur le fait qu'il est inadmissible qu'un citoyen détenteur d'un jugement se retrouve perdu dans ce qu'il a qualifié de "labyrinthe de procédures et de complications". Selon lui, toute défaillance dans l'exécution des décisions de justice

sera considérée comme une "manœuvre manifeste", et la responsabilité incombera à toute partie qui entraverait leur application. Le ministre s'est montré particulièrement ferme dans ses directives lors de l'inauguration de la cour commerciale spécialisée de Boufarik et du tribunal administratif d'Ouled Yaïch. Il a rappelé la nécessité de respecter strictement l'exécution des

décisions judiciaires et de se conformer aux procédures légales, tout en tenant compte des situations exceptionnelles qui, selon lui, ne surviennent que «très rarement». Lotfi Boudjemâa a également mis l'accent sur l'importance de la coordination entre les différents acteurs judiciaires, notamment à travers l'organisation de réunions et de rencontres de concertation afin

de garantir l'application effective des jugements. Ces mesures visent, a-t-il expliqué, à servir l'intérêt général et à renforcer la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire, conformément aux orientations du président de la République appelant à faciliter les services publics au profit des citoyens.

M.Seghilani

OPÉRATION DE L'ANP À TEBESSA

7 terroristes éliminés et 3 militaires tombés en martyrs

L'Armée nationale populaire a annoncé, hier, avoir éliminé sept hommes armés dans une opération anti-terroristes menée à Tébessa et au courant de laquelle trois militaires sont tombés en martyrs. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la continuité de l'opération qualitative menée par des détachements de l'Armée nationale populaire, la nuit dernière, jeudi 12 mars 2026, au niveau du secteur militaire de Tébessa, dans la 5ème Région militaire, les mêmes détachements ont réussi aujourd'hui, vendredi 13 mars 2026, à éli-

miner trois autres terroristes dans la même zone, et à récupérer trois pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, portant ainsi le bilan à sept terroristes, dont deux émirs, à savoir les terroristes Younes Saleh et Haddad Bilal », a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

La même source a ajouté que l'ANP a récupéré sept pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité considérable de munitions ainsi que d'autres objets. Suite à un accrochage avec ce groupe terroriste, trois militaires sont

tombés en martyrs, précise l'ANP. Face à cette douloureuse épreuve, le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, a présenté, en son nom propre et au nom de l'ensemble du personnel de l'ANP, ses « plus sincères condoléances et sa compassion aux familles des martyrs, implorant le Tout-Puissant, en ce mois sacré, de les accueillir en Son vaste paradis, et d'inspirer à leurs proches la patience et le soulagement ».

L.Zeggane

COOPÉRATION MILITAIRE

La flotte militaire russe reprend la mer après une escale au port d'Alger

Un groupe de navires de la flotte militaire russe, composé du navire anti-sous-marin « SEVERO-MORSK » et du pétrolier « KAMA », a accosté au port d'Alger, a indiqué un communiqué du ministère de la

Défense nationale (MDN). Selon la même source, « dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire Algéro-Russe pour l'année 2026, un Groupe de navires de la Flotte Militaire Russe a accos-

té, mercredi dernier, au port d'Alger, composé du navire anti-sous-marin « SEVERO-MORSK » et du pétrolier « KAMA », pour une escale de 04 jours ». Durant cette escale, « le chef de la mission accompagné de sa délégation a effectué une visite de courtoisie au Général, Commandant de la Façade Maritime Centre/1 ère RM au siège de la Base Navale d'Alger/1ère RM. Au cours de cette visite, les échanges entre les deux parties ont porté sur les moyens de renforcer la coopération

bilatérale entre les marines algérienne et russe », a ajouté le communiqué. Dans le même contexte, « des visites réciproques seront organisées entre les cadres des Forces navales algériennes et leurs homologues russes, permettant un échange de connaissances et d'expériences dans le domaine maritime, outre l'organisation d'activités culturelles au profit de l'équipage du détachement russe », a conclu le communiqué.

L.Z.

DIGITALISATION DES SERVICES CONSULAIRES

Le MAE et la DGSN signent une convention

Le ministère des Affaires étrangères et le département de l'Intérieur et des Collectivités locales ont scellé, jeudi conjointement avec la DGSN, une convention portant sur la numérisation des services consulaires. Ce segment constitue, selon le Secrétaire général du MAE, Lounès Magramane, une priorité absolue, eu égard à l'importance qu'accorde le président de la République à la communauté nationale installée à l'étranger. L'accord porte essentiellement sur la célérité de traitement des requêtes des ressortissants algériens, qu'ils introduisent via une plateforme numérique. La démarche s'inscrit évidemment dans le cadre du processus de digitalisation de tous les secteurs.

Ania N.

HADJ 2026

Les vols programmés, réservations via « Bawabet El-Hadj Dz »

L'Office National du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), en coordination avec Air Algérie, a informé les pèlerins que les vols pour la saison du Hadj 1447H/2026 ont été programmés. Les réservations et informations détaillées sont accessibles via le portail algérien du Hadj « Bawabet El-Hadj Dz » ainsi que l'application « Rakb Alhadjij ». L'ONPO a invité ainsi les pèlerins à consulter le lien suivant pour connaître les détails des vols et les dates d'ouverture des réservations : « <https://bawabetelhadj.dz/scheduledtrips> ». Par ailleurs, le programme des vols sera mis à jour régulièrement sur le même site. Pour cela, l'Office a recommandé également de suivre ses canaux officiels pour obtenir toutes les informations complémentaires et rester informé des évolutions du planning.

L. Z.

ALGER

Explosion de gaz et incendie dans un hôtel à la Casbah

Un incident grave s'est produit à Alger, suite à une explosion de gaz suivie d'un incendie à l'intérieur d'un hôtel situé, dans la commune de La Casbah, daïra de Bab El-Oued. Selon un communiqué de la Protection civile, ses équipes sont intervenues immédiatement jeudi à 18h07 pour prendre en charge l'incident. Les éléments ont entamé les opérations d'extinction de l'incendie et de sécurisation des lieux afin de protéger les citoyens et les biens environnants. Par ailleurs, un appel a été lancé aux habitants pour s'éloigner du périmètre de l'hôtel jusqu'à nouvel ordre.

L. Z.

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Maya Sahli-Fadel succède à Abdelmadjid Zaâlani

Maya Sahli-Fadel a été élue, jeudi, présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), succédant ainsi à Abdelmadjid Zaâlani. Sahli-Fadel a été plébiscitée par la majorité des membres du CNDH lors d'une séance à la Cour suprême, présidée par son Premier président, Tahar Mamouni, en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, du secrétaire général du Gouvernement, Yahia Boukhari, d'un représentant de la présidence de la République, Ahmed Zerrouk, du président du Conseil d'État, Mohammed Bennaceur, du procureur général près la Cour suprême, Abderrahim Madjid, du Commissaire d'État près le Conseil d'État, Abdelghafour Kahoul, ainsi que des membres du Conseil national des droits de l'Homme. À l'issue du vote, le CNDH a tenu sa première séance.

Ania N.

ERRATUM

Dans notre édition du 12 mars 2026, une erreur s'est malencontreusement glissée dans l'article «En visite de trois jours en Algérie à partir de demain : L'agenda du Pape Léon XIV». Il fallait lire que le Souverain pontife est en visite en l'Algérie du 13 au 15 avril prochain. Toutes nos excuses.

MARQUE FRANÇAISE PRÉSENTE EN ALGÉRIE

Kiabi : 5 vêtements rappelés pour effets graves sur la santé

Il faut savoir que la marque Kiabi est présente en Algérie à travers plusieurs magasins ouverts à Alger, Constantine, Oran, Sétif et Annaba.

Mais l'enseigne française en Algérie n'a toujours pas, à l'heure où nous mettons sous presse, réagi à cette annonce, alors que les familles commencent les achats en vue de l'Aid El Fitr...

La marque française de prêt-à-porter pour enfants « Kiabi », présente en Algérie et très prisée par les parents, a fait une annonce très importante. Il a été détecté la présence de polluants éternels à des taux au-dessus des seuils autorisés sur 5 vêtements* de la marque, impliquant leur retrait immédiat et la destruction des stocks restants.

Le site gouvernemental français "Rappel Conso" a rappelé dans une alerte diffusée le 10 mars dernier 5 vêtements de la marque Kiabi, vendus dans les magasins du même nom, pour une « présence de PFAS au-dessus des seuils autorisés ». Reprise par pratiquement tous les médias les plus en vue en France, cette information fait du bruit.

En effet, il s'agit de 4 coupe-vent avec capuche et une combi pilote matelassée pour nourrisson. Ils ont été vendus entre fin juin 2025 et fin décembre 2025 dans la plupart des magasins Kiabi de France.

À noter que les PFAS sont utilisés dans l'industrie textile pour



Ph: DR

leurs propriétés déperlante et anti-graisse. Les PFAS peuvent avoir des «effets délétères pour l'être humain», notamment une «augmentation du taux de cholestérol, de cancers», des «effets sur la fertilité et le développement du fœtus, sur le foie, sur les reins» et qu'ils sont également «suspectés d'interférer avec le système endocrinien (thyroïde) et immunitaire».

RETRAIT DE LA VENTE ET STOCKS DÉTRUITS

La marque Kiabi, réagissant par écrit à la nouvelle, a fait savoir que par mesure de précaution et conformément à ses exigences en matière de sécurité produit, il a été immédiatement décidé de retirer ces articles de la vente ». Les stocks concernés présents en magasins et dans les entrepôts sont en cours de

retrait et seront détruits. En parallèle, la marque souligne le renforcement régulier de ses procédures de contrôle avant la mise sur le marché des produits.

UNE ANNONCE QUI INTERVIENT À LA VEILLE DE L'AÏD

Il faut savoir que la marque Kiabi est présente en Algérie à travers plusieurs magasins ouverts à Alger, Constantine, Oran, Sétif et Annaba. L'enseigne française en Algérie n'a toujours pas, à l'heure où nous mettons sous presse, réagi à cette annonce, alors qu'elle intervient à la veille de l'Aid El Fitr, une période où les magasins de prêt-à-porter pour enfants sont pris d'assaut par les familles. Les associations de protection des consommateurs, de leur côté, n'ont égale-

ment pas, à l'instant où nous rédigeons ces lignes, émis d'alerte concernant cette question.

Ania N.

(*) Références des vêtements Kiabi retirés de la vente en France :

- DQG39, coupe-vent enfant, GTIN 3616034264973
- DPT67, coupe-vent léger, GTIN 3616039153968,
- DNX65, blouson léger, GTIN 3606033583839 et
- DNX65, autre taille, GTIN 3616033880198,
- DBB51, combi pilote bébé, GTIN 3616038746482.,
- DNX63, coupe-vent à capuche avec manches amovibles, GTIN 3616036546725 et textile GTIN 3616032407860.

ABDELHAK SAIHI :

« Plus de 500 000 emplois créés chaque année »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a mis en avant à Alger, la dynamique économique que connaît l'Algérie, qui permet la création de « plus de 500.000 postes d'emploi, chaque année ». Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, M. Saihi a souligné que « la dynamique économique et le niveau de croissance dans notre pays apportent une forte dynamique en matière de lutte contre le chômage » et ont

permis « la création de plus de 500.000 postes d'emploi chaque année ». D'autre part, le ministre a mis en exergue « les efforts du secteur pour la numérisation qui constitue », a-t-il dit, « le moyen idoine pour assurer des services modernes efficaces en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale, et ce, en sus d'améliorer la performance et la qualité du service public ». Dans ce contexte, le ministre a cité « les dispositions de la numérisation prises dans le cadre de la coordination entre les Caisses de la sécurité sociale et les entreprises, notamment en matière

de déclaration des salaires et des cotisations, le but étant de renforcer la transparence dans ce domaine ».

S'agissant de l'application des lois sur le travail, M. Saihi a souligné « le rôle de l'Inspection du travail, considéré comme étant un mécanisme élémentaire dans l'évaluation des dispositions de la loi dans le domaine du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, à même de contribuer à promouvoir l'environnement du travail et à soutenir l'économie nationale », a-t-il conclu.

L. Zeggane

BUS IMPORTÉS

La mise en service pour bientôt

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé jeudi la date de distribution des nouveaux bus importés. Lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, Sayoud a expliqué que la mise en service des nouveaux autobus interviendrait dans les prochains jours. Il a précisé que « la distribution initiale des autobus débutera naturelle-

ment dans les grandes villes comme Annaba, Constantine, Alger et Oran, ainsi que dans la wilaya de Sétif, puis s'étendra progressivement aux autres wilayas ». Le ministre a ajouté que d'ici fin mars, « 50 à 60 % des wilayas seront couvertes ».

LA CAPACITÉ ET LE TYPE DES BUS DÉVOILÉS

À cette même séance, le ministre Sayoud a expliqué que

ces bus, de tailles et de types variés, sont destinés à répondre aux besoins des citoyens sur l'ensemble du territoire, y compris dans les régions montagneuses comme dans les wilayas de Béjaïa, Bouira, Skikda et les Hauts Plateaux, ainsi que dans les zones désertiques. Sayoud a affirmé que ces bus sont destinés au transport urbain et avec une capacité allant de 24 à 100 passagers. Par ailleurs, Sayoud a indiqué que le

réseau de l'ETUSA (Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger) sera renforcé à l'échelle nationale afin d'offrir un service de qualité et de permettre aux citoyens de voyager dans les meilleures conditions possibles.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de modernisation du parc automobile national.

A. N.

RETRAITE

Les pensions augmentées à partir du 1^{er} mai

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a révélé la date d'entrée en vigueur des augmentations approuvées par le président de la République pour les retraités. Lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, Saihi a expliqué que le président de la République avait approuvé, lors d'une réunion du cabinet, des augmentations de 10 % en faveur des retraités. Saihi a ajouté que ces augmentations entreraient en vigueur le 1er mai prochain. Cette réponse faisait suite à une question orale de la députée Khadija Belkadi concernant la retraite anticipée (32 ans) sans restriction d'âge.

A. N.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

À l'écoute des psychologues

Le Secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, a reçu une délégation du Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY), conduite par Khaled Keddad, selon un communiqué du ministère publié hier. Cette rencontre, qui s'est déroulée jeudi en présence des membres de la commission centrale chargée du dialogue avec les partenaires sociaux, s'inscrit dans le cadre des orientations du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, visant à "renforcer la concertation et le dialogue avec les partenaires sociaux du secteur", précise le communiqué. La réunion a été l'occasion d'examiner les différentes préoccupations professionnelles des psychologues, notamment celles liées aux conditions de travail et au parcours professionnel, ainsi que les questions relatives à l'exercice de l'activité syndicale dans les meilleures conditions, ajoute la même source. A cette occasion, les représentants du syndicat ont présenté une série de revendications professionnelles, à leur tête "la révision de certaines dispositions du statut particulier des psychologues, avec la correction des dysfonctionnements qui y ont été relevés, de manière à renforcer la place de cette catégorie au sein du système de santé". Dans ce cadre, l'accent a été mis sur "l'importance de renforcer les canaux de dialogue et de communication entre les responsables des établissements de santé et les représentants des psychologues, afin de permettre le traitement des préoccupations professionnelles dans un cadre participatif et constructif, tout en garantissant les conditions nécessaires à l'exercice de l'activité syndicale conformément aux lois et règlements en vigueur". Par ailleurs, la rencontre a permis de souligner la nécessité de "renforcer les services de santé par les moyens nécessaires à l'exercice de l'activité psychologique dans les meilleures conditions", ce qui contribuerait à améliorer l'environnement de travail et à rehausser la qualité des services psychologiques fournis aux patients. Pour sa part, Talhi a mis en avant "l'attachement du ministre de la Santé à améliorer la performance des professionnels de la santé et à leur assurer les conditions adéquates pour l'exercice de leurs missions, ce qui se répercutera positivement sur la qualité de la prise en charge des patients et sur la performance du système de santé de manière générale". Il a également salué le rôle du SNAPSY, considéré comme "une force de proposition active contribuant par des idées et initiatives constructives susceptibles de soutenir le processus de réforme et de développement du système de santé, en particulier dans le domaine de la santé mentale". Au terme de la rencontre, le SG du ministère a réaffirmé que "les portes du dialogue et de la concertation resteront ouvertes", de manière à "renforcer l'action participative entre les différents acteurs du secteur, au service du patient et pour l'amélioration de la qualité de la prise en charge sanitaire", conclut le communiqué.

R. N.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES (SITEV)

L'Algérie valorise ses atouts à Moscou

L'Algérie a pris part à la 32^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) à Moscou (Russie), dont les activités se sont achevées hier.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du plan d'action de l'Office national du tourisme (ONT) visant à promouvoir la destination Algérie sur les marchés internationaux. L'Algérie a été représentée, à ce salon de trois jours, par un stand regroupant plusieurs opérateurs touristiques nationaux, équipés de dispositifs permettant de présenter et valoriser l'offre touristique du pays. Une partie du patrimoine culturel, notam-



ment l'artisanat, a été mis en avant à travers l'exposition de modèles de céramique artistique, offrant aux visiteurs l'occasion de découvrir et d'apprécier les différentes étapes de réalisation de ces œuvres. Selon un communiqué de

l'ONT, le salon a constitué « une plateforme de renforcement des opportunités de partenariat entre les acteurs du secteur, ainsi que d'exploration des possibilités d'investissement et d'échange d'expertises ». Cette participation revêt un

intérêt particulier compte tenu du poids du marché russe, considéré comme l'un des plus grands marchés émetteurs de touristes au monde, doté d'une forte capacité de dépense et d'un intérêt croissant pour des destinations nouvelles et authentiques, en dehors des circuits touristiques traditionnels. À travers sa présence au SITEV, l'Algérie a pu mettre en avant ses ressources touristiques et culturelles, renforcer ses relations bilatérales avec la Russie et explorer de nouvelles perspectives de coopération dans le domaine touristique. Les diverses potentialités du pays, alliant atouts naturels, culturels et civilisationnels, ont été mises en lumière, notamment le caractère saharien unique des régions du Sud, un produit touristique authentique susceptible de séduire les touristes russes.

L.Zeggane

PRODUITS ET USTENSILES DE PATISserie

Le défi de la qualité

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a salué jeudi à Alger la qualité de la production nationale des produits et ustensiles de pâtisserie, soulignant le niveau avancé qu'elle a atteint en termes de qualité et de conditionnement. C'est ce qu'a déclaré le ministre, à la presse lors de l'inauguration en compagnie de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, et de la wali déléguée de la circonscription administrative de Hussein Dey, Nadja Nassib, du Salon des produits et ustensiles de pâtisserie, organisé par le ministère. Rezig a expliqué qu'un nombre de ces produits sont actuellement exportés vers plusieurs pays, après que les entreprises productrices ont satisfait les besoins du marché national et approvisionné les familles algériennes avant de se tourner progressivement vers l'exportation. Le ministre a considéré que la concurrence entre les entreprises dans le domaine de l'exportation témoigne du développement qu'a connu cette filière, soulignant que les résultats obtenus s'inscrivaient dans le cadre de la politique menée par le gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. De son côté, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a affirmé que son département ministériel accorde un intérêt particulier à la promotion du produit national et à la satisfaction des besoins du marché national en différents divers produits de consommation. La

ministre a expliqué que cet événement reflétait la dynamique du secteur agroalimentaire en Algérie, notamment à travers la diversité et la qualité des produits locaux présentés. Elle a ajouté que le salon a permis de constater la disponibilité de certains produits algériens sans gluten destinés aux personnes atteintes de la maladie cœliaque, ce qui contribue, selon elle, à la diversification des produits de consommation et à la satisfaction des besoins des dif-

férentes catégories de consommateurs. Elle a également indiqué que le ministère œuvre à l'accompagnement du consommateur en veillant à la qualité des produits, tout en soutenant les opérateurs économiques locaux par la facilitation des procédures et l'encouragement des initiatives qui contribuent au développement de l'économie nationale.

R. E.

CULTURES STRATEGIQUES DANS LES GRANDS PERIMETRES Réunion de travail pour le suivi du programme d'irrigation d'appoint

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, ont présidé, jeudi, une séance de travail consacrée au suivi du programme d'irrigation d'appoint des cultures stratégiques dans les grands périmètres, indique un communiqué du ministère de l'Hydraulique. Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche en présence des cadres des deux secteurs, les deux ministres ont souligné "l'importance que revêt le secteur agricole dans le pays, ainsi que les moyens considérables mobilisés par l'Etat pour mobiliser les ressources hydriques nécessaires au développement de la production nationale, notamment dans les filières stratégiques", selon la même source. Ils ont également salué le niveau de coordination entre les secteurs de l'Hydraulique et de l'Agriculture, soulignant l'importance d'une exploitation rationnelle et durable des ressources hydriques, à travers l'adoption de systèmes d'irrigation économes en eau, tout en œuvrant à diversifier les sources d'approvisionnement et en optant pour les ressources non conventionnelles, notamment l'utilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation, de manière à garantir la valorisation et la préservation de cette importante ressource. Au terme de la réunion, les deux ministres ont réaffirmé leur volonté de "poursuivre l'action commune et de renforcer la coordination sur le terrain entre les différentes instances et institutions relevant des deux secteurs, afin de relever les défis liés à la sécurité alimentaire nationale et de renforcer la production agricole par un produit local durable et de qualité, à la hauteur des aspirations et des perspectives de développement du pays", conclut le communiqué.

R. E.

PRÉPARATIFS DE LA MISE EN SERVICE DU GISEMENT DE ZINC- PLOMB DE TALA HAMZA À BÉJAÏA

Trois ministres à pied d'œuvre

Dans le cadre des préparatifs en cours pour le lancement de l'exploitation du gisement de zinc et de plomb situé dans les communes d'Amizour et de Tala Hamza, une délégation ministérielle s'est rendue dans la wilaya de Béjaïa pour évaluer l'état d'avancement des travaux liés à l'aménagement du site et de ses infrastructures d'accompagnement. En effet, la visite de travail a été effectuée, jeudi, par le ministre des Travaux publics et

des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, accompagné du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, ainsi que de la secrétaire d'État chargée des Mines auprès du ministre de l'Énergie et des Mines, Karima Tafer. À leur arrivée à l'aéroport de Béjaïa, les membres de la délégation ont été accueillis par le wali de la wilaya, en présence d'élus locaux et de représentants des autorités locales. Cette visite

s'inscrit dans le cadre du suivi de la progression des travaux d'aménagement entourant ce projet minier stratégique, notamment les infrastructures indispensables à son entrée en phase d'exploitation. Lors de leur déplacement, les responsables ont inspecté les travaux d'aménagement de l'accès principal au site du futur complexe minier. Ils ont également assisté à une présentation technique faite par le directeur des travaux publics de la wilaya, portant sur le

projet de raccordement du gisement à l'autoroute Est-Ouest. Ce projet d'infrastructure vise à faciliter les opérations de transport et à assurer la fluidité du déplacement des équipements, des matériaux et des ressources nécessaires à l'activité minière, contribuant ainsi à la mise en valeur optimale de ce gisement considéré comme l'un des plus importants projets miniers du pays.

L. Z.

TRANSPORT INTERNATIONAL

De nouvelles liaisons par bus entre l'Algérie et la Tunisie

Après le lancement de la nouvelle ligne de transport par bus reliant Alger et Tunis, une autre ligne a été inaugurée, hier, reliant Annaba et Tunis, dans le cadre du renforcement du réseau de transport international et de la facilitation de la circulation des personnes entre les deux pays. En effet, une nouvelle ligne de transport par bus reliant Alger et Tunis a été inaugurée jeudi. La cérémonie de lancement de cette ligne s'est déroulée à la gare routière du Caroubier (Alger), sous la supervision du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, représentant le ministre du secteur, Saïd Sayoud, en présence de représentants des autorités locales. Selon les explications fournies par la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral), « cette ligne assure des navettes entre la gare routière du Caroubier et la gare de Bab Alioua à Tunis, en passant par Bordj Bou Arréridj, Sétif et Constantine, et ce à raison de deux voyages par semaine ». En outre, une autre ligne a été lancée, hier vendredi, reliant Annaba à Tunis, en passant par El Tarf, à raison de quatre voyages hebdomadaires. Ainsi, les deux lignes assureront ensemble, « dans un premier temps, six voyages par semaine », a fait savoir la société, précisant que « ce nombre pourrait augmenter jusqu'à vingt voyages en fonction de la demande ». Selon la même source, « l'exploitation de ces deux lignes sera assurée par l'entreprise El Djamaïa de transport et de services du côté algérien, et par la Société nationale de transport interurbain (SNTRI) du côté tunisien », affirmant que « le prix du billet est fixé à 6000 DA pour la ligne Alger-Tunis et à 2300 DA pour la ligne Annaba-Tunis ». Concernant les modalités de réservation, la société Sogral a souligné que « les voyageurs souhaitant emprunter ces deux lignes peuvent acquérir leurs billets par voie électronique via l'application Mahattati ou auprès des guichets de la société au niveau des gares routières, en utilisant des cartes de paiement locales ou étrangères ». En marge de cet événement, un poste de police et une unité de Protection civile ont été inaugurés au niveau de la gare routière du Caroubier.

L.Z.

GUERRE AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Des scénarios imprévus par les agresseurs

Prévue par les dirigeants américano-sionistes pour durer quelques jours, leur agression contre l'Iran a entraîné une riposte qui se poursuit à ce jour et qui a plongé, dès les premiers instants, le monde dans une situation des plus critiques : embrasement de la région et grave crise économique due à la fermeture du détroit d'Ormuz.

Ph : DR



Cette situation n'était pas insoupçonnée, les dirigeants iraniens, en premier lieu le martyr Ali Khamenei, avaient mis en garde contre ce risque, l'entité sioniste et les États-Unis n'en ont pas tenu compte. Citant des responsables américains, la chaîne CNN a rapporté que l'administration du président Donald Trump ne s'attendait pas à une fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran. Dans son premier discours après son investiture, le nouveau guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, a affirmé que le détroit d'Ormuz devait rester sous le contrôle de Téhéran. Le vice-ministre des Affaires étrangères a toutefois assuré que "des pays" avaient demandé à l'emprunter et que "nous avons coopéré avec eux". Aujourd'hui, la guerre en est à son 15ème jour et personne ne peut fournir une quelconque indication sur son issue. Les annonces du président américain, tout le monde s'en est

rendu compte, sont destinées au marché pétrolier pour tenter d'agir sur les prix qui se sont envolés et là également, personne ne sait jusqu'où ils vont monter. Hier, le Brent tournait autour de 100 dollars. La décision de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de prélever un volume historiquement élevé de pétrole dans les réserves stratégiques afin d'atténuer la perte de millions de barils chaque jour en provenance du Golfe, n'a pas eu l'effet escompté. Conséquence : les médias spécialisés ont constaté que les actions européennes ont chuté vendredi, enregistrant leur deuxième semaine de baisse consécutive, pénalisées par l'agression américano-sioniste contre l'Iran et les craintes d'inflation qui en résultent. L'augmentation du prix du gaz a son effet sur le prix de l'électricité qui augmente également.

SUR LE TERRAIN

Hier, l'Iran a annoncé avoir

ciblé des bases des forces de « défense » de l'armée sioniste à Beersheba, dans le sud de la Palestine occupée, à l'aide de drones et a confirmé la poursuite d'opérations de grande envergure avec des attaques intensives visant d'autres points stratégiques au sein des bases sionistes. Jeudi, l'armée iranien-

ne avait annoncé avoir ciblé la tour de contrôle de la base aérienne de Palmachim, près de Tel Aviv, avec des drones suicides. Palmachim est un centre de lancement de satellites et d'essais de missiles pour l'entité sioniste, et abrite des systèmes de défense aérienne. En outre, l'Iran a annoncé avoir mis hors service le porte-avions américain Abraham Lincoln. Un ancien responsable américain cité par plusieurs sources explique que les munitions produites sur plusieurs années ont été consommées en quelques jours seulement, illustrant l'ampleur de la pression exercée sur les systèmes de défense régionaux.

Selon plusieurs informations relayées par des médias américains, l'administration Trump a été informée que les stocks en armes dans des pays où il y a les bases américaines sont très limités d'intercepteurs de missiles et de drones, au point d'être contraints de sélectionner les projectiles à neutraliser en priorité. Le traitement médiatique occidental, qui est une arme de

guerre au profit des États-Unis et l'entité sioniste, fondé sur les mensonges, ne résiste pas à la réalité des faits. Jeudi, le commandement central américain a été obligé d'admettre qu'un avion ravitailleur américain KC-135 s'est écrasé dans l'ouest de l'Irak. La Résistance islamique en Irak a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi avoir abattu un avion KC-135 des forces d'occupation américaines dans l'ouest de l'Irak, à l'aide d'armements appropriés.

Quatre des six membres d'équipage ont été tués. La Résistance irakienne a ajouté qu'elle a également ciblé un deuxième avion américain KC-135 dans l'ouest de l'Irak, notant que son équipage a pu s'échapper après qu'il a été touché et qu'il a effectué un atterrissage d'urgence sur l'un des aéroports ennemis. Des experts estiment que les États-Unis ont perdu dès à présent, toute leur crédibilité, militaire et politique, et, ajoutent-ils, cela aura des conséquences majeures sur la marche du monde.

M'hamed Rebah

L'IRAN ACCUSE WASHINGTON ET L'ENTITÉ SIONISTE DEVANT L'ONU

Plus de 1 300 civils tués depuis fin février

Le représentant permanent de l'Iran auprès de l'ONU, Amir Saeed Iravani, a affirmé mercredi que les opérations militaires menées par les États-Unis et l'entité sioniste avaient causé la mort de plus de 1 348 civils et fait plus de 17 000 blessés depuis le 28 février.

S'exprimant devant le Conseil de sécurité des Nations unies, le diplomate iranien a indiqué que ces victimes comprenaient un grand nombre de femmes et d'enfants, évoquant une situation humanitaire particulièrement préoccupante. « Depuis le 28 février, plus de 1 348 civils, dont des femmes et des enfants, ont été tués et plus de 17 000 civils ont été blessés à la suite des actions militaires menées par les États-Unis et le régime sioniste », a déclaré Amir Saeed Iravani. Selon lui, ces pertes civiles illustrent la gravité des opérations militaires en cours et soulèvent de sérieuses inquiétudes quant au respect du droit international humanitaire. Cette déclaration intervient dans un contexte de fortes tensions diplomatiques. Le même jour, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution présentée par Bahreïn, condamnant l'Iran et appelant Téhéran à mettre fin à ses attaques visant plusieurs pays arabes. L'échange d'accusations illustre l'escalade des tensions régionales et la polarisation croissante au sein de la communauté internationale face aux développements sécuritaires au Moyen-Orient.

M. S.

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Les Pays-Bas et l'Islande soutiennent la plainte sud-africaine contre l'entité sioniste

La résistance palestinienne a salué l'adhésion officielle du Royaume des Pays-Bas et de la République d'Islande à la procédure engagée devant la Cour internationale de Justice (CIJ) contre l'entité sioniste pour des accusations de génocide à l'encontre du peuple palestinien dans la bande de Gaza.

La résistance palestinienne a estimé que cette décision constitue « un renforcement du principe de la justice internationale et un soutien aux valeurs de l'humanité et du droit international ». Elle a également insisté sur l'importance de mobiliser davantage d'États pour appuyer les procédures engagées devant la CIJ et la Cour pénale internationale contre les dirigeants israéliens, afin de garantir qu'ils répondent des crimes et violations graves commis contre les Palestiniens. Cette procédure trouve son origine dans l'offensive israélienne contre la bande de Gaza déclenchée le 7 octobre 2023, qui a provoqué des dizaines de milliers de morts et de blessés ainsi que d'importantes destructions d'infrastructures. Le 29 décembre 2023, l'Afrique du Sud a déposé une plainte contre Israël devant la CIJ, l'accusant de violer la Convention pour la prévention et la

répression du crime de génocide de 1948 dans le cadre de ses opérations militaires à Gaza. Pretoria soutient que les bombardements massifs, la destruction d'infrastructures essentielles et les conditions de vie imposées à la population pourraient constituer des actes relevant de la définition du génocide prévue par cette convention.

n janvier 2024, la Cour a ordonné des mesures conservatoires, estimant que certains droits invoqués par l'Afrique du Sud étaient « plausibles ». Elle a notamment demandé à Israël de prendre des mesures pour prévenir tout acte susceptible de relever du génocide et de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire vers Gaza. Selon plusieurs rapports, ces mesures n'ont pas été pleinement respectées. Face à l'aggravation de la situation humanitaire, l'Afrique du Sud a ensuite sollicité des mesures supplémentaires, conduisant la Cour à émettre de nouvelles ordonnances en mars et en mai 2024 afin de renforcer ces dispositions. L'affaire reste actuellement pendante devant la CIJ. Plusieurs États ont rejoint la procédure en déposant des demandes d'intervention ou des mémoires juridiques pour soutenir l'une des parties ou

interpréter la Convention sur le génocide. Les observateurs estiment toutefois que la procédure pourrait durer plusieurs années avant qu'un jugement définitif ne soit rendu.

LA POSITION D'OMAN SALUÉE

Par ailleurs, la résistance palestinienne a également exprimé sa haute appréciation de la position du Sultanat d'Oman, réaffirmée par son ministre des Affaires étrangères, Badr ben Hamad Al-Busaidi, selon laquelle le pays « ne participera à aucun processus de normalisation avec l'entité sioniste ». Dans son communiqué, la résistance palestinienne a qualifié cette position d'« honorable », estimant qu'elle reflète la conscience du gouvernement et du peuple omanais face aux risques des projets de normalisation susceptibles de porter atteinte aux droits du peuple palestinien et de renforcer la domination israélienne dans la région.

La résistance palestinienne a également appelé les États à rompre leurs relations avec Israël et à renforcer les différentes formes de soutien au peuple palestinien et à sa cause nationale. Le chef de la diplomatie omanaise a réaffirmé devant des rédacteurs en chef de la

presse locale que son pays « ne normalisera pas ses relations avec Israël et ne rejoindra pas le Conseil de la paix ». Il a souligné que la position d'Oman restait constante vis-à-vis des enjeux régionaux. Badr Al-Busaidi a par ailleurs estimé que la guerre actuelle vise notamment à affaiblir l'Iran, à remodeler l'équilibre régional et à promouvoir la normalisation avec Israël, tout en empêchant l'établissement d'un État palestinien. Il a évoqué la possibilité d'une fin prochaine du conflit, tout en appelant à se préparer aux scénarios les plus pessimistes. Le ministre a également évoqué l'existence d'un projet géopolitique plus large visant la région, précisant que l'Iran n'en serait pas l'unique cible. Selon lui, plusieurs acteurs régionaux en sont conscients, mais certains espèrent que leur alignement sur les États-Unis pourrait influencer les décisions de Washington. Enfin, il a affirmé que le Sultanat d'Oman demeure attaché aux principes de sa politique étrangère malgré les profondes transformations que connaît la région, tout en poursuivant ses efforts diplomatiques en faveur d'un cessez-le-feu et d'un retour au dialogue.

M.Seghilani

LES FRAPPES SIONISTES CONTINUENT A FAIRE DES VICTIMES CIVILES ET AGGRAVENT LA CRISE HUMANITAIRE

Les violations du cessez-le-feu persistent à Ghaza

Les forces sionistes ont poursuivi vendredi leurs violations du cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, en menant des frappes aériennes, des bombardements d'artillerie et des tirs dans plusieurs zones situées à l'est de l'enclave palestinienne.

Selon des sources locales, des tirs ont été signalés à l'est et au sud de la ville de Khan Younès, accompagnés de bombardements d'artillerie. Des vedettes militaires sionistes ont également ouvert le feu et tiré plusieurs obus au large de la ville, tandis que l'aviation israélienne a mené une frappe aérienne à l'est de Khan Younès. Parallèlement, l'artillerie israélienne a bombardé des zones à l'est de la ville de Ghaza, au moment où des avions de combat menaient une nouvelle frappe dans le secteur. Au 155^e jour de l'accord de cessez-le-feu, l'armée israélienne a poursuivi ses opérations militaires dans la bande de Ghaza. Au cours des dernières 24 heures, ces violations ont causé la mort de deux Palestiniens et fait plusieurs blessés. Parmi les martyrs figure l'avocat Moutassim Maher Fares, tué par des tirs de l'armée sionistes à l'est de Deir el-Balah, dans le centre de l'enclave. Un enfant de cinq ans, Samih Marouf, est également décédé des suites de blessures provoquées par des tirs sionistes à Beit Lahia, dans le nord de Ghaza. Les équipes de secours ont, par ailleurs évacué deux blessés depuis Beit Lahia vers l'hôpital Al-Shifa, dans la ville de Ghaza.

UN BILAN HUMAIN EN CONSTANTE AUGMENTATION

Selon le ministère de la Santé à Ghaza, le nombre total de victimes depuis l'annonce du cessez-le-feu le 11 octobre dernier s'élève à 651 morts et 1 741 blessés, tandis que 756 corps ont été extraits des décombres. Depuis le début de l'offensive sioniste le 7 octobre 2023, le bilan global s'est élevé à 72 136 mar-



tyrs et 171 839 blessés, dans un contexte de poursuite des opérations militaires et de destructions massives. Parallèlement aux opérations militaires, les autorités israéliennes continuent de restreindre l'accès à l'aide humanitaire et aux missions médicales volontaires destinées aux habitants assiégés de Ghaza. Le chirurgien jordanien Oussama Hamed affirme avoir été empêché à plusieurs reprises de retourner dans l'enclave depuis son départ en mars 2025. Selon lui, les autorités sionistes imposent des restrictions sévères aux délégations médicales volontaires, limitant drastiquement le nombre de professionnels autorisés à entrer et refusant souvent l'accès à des médecins et infirmiers sans fournir d'explications, parfois seulement quelques heures avant la date prévue de leur arrivée. En février dernier, l'organisation Médecins Sans Frontières a déclaré n'avoir pu acheminer aucune aide humanitaire ou fournitures médicales vers la bande de Ghaza depuis le début de l'année, en raison des restrictions israéliennes, malgré l'entrée en vigueur théorique du cessez-le-feu. Le secrétaire général de l'organisation, Christopher Lockyear, a alerté sur la poursuite d'une situation humanitaire « catastrophique », marquée par la propagation de maladies infec-

tieuses. Plus de 18 000 personnes attendent une évacuation médicale, dont environ 4 000 enfants.

« GHAZA EST TOUJOURS DANS MES PENSÉES »

Le chirurgien Oussama Hamed décrit le système de santé de Ghaza comme « totalement dévasté ». Selon lui, de nombreux hôpitaux ont été détruits, des médecins ont été tués ou arrêtés, et l'entrée de matériel médical ainsi que de missions humanitaires demeure largement bloquée. « Ghaza est toujours dans mes pensées », confie-t-il, soulignant qu'il ne peut penser à autre chose qu'à la nécessité d'aider les blessés de l'enclave. Il appelle les organisations internationales à assumer leurs responsabilités face à la situation dramatique vécue par des milliers de patients, en particulier les enfants nécessitant des soins urgents. Soutenue par les États-Unis, l'offensive israélienne lancée le 8 octobre 2023 contre la bande de Ghaza a duré près de deux ans, provoquant plus de 72 000 morts et 172 000 blessés, tout en détruisant environ 90 % des infrastructures civiles de l'enclave, selon les autorités sanitaires locales.

M.Seghilani

SELON LE « CENTRE SOCIAL DE SADA »

800 violations numériques contre le contenu palestinien en février 2026

Le « Centre Social de Sada » basé à Mayotte a révélé avoir recensé 800 violations numériques ciblant le contenu palestinien sur les réseaux sociaux au cours du mois de février 2026, soulignant la persistance des campagnes d'incitation à la haine, de restriction du contenu et l'usage croissant de l'espace numérique comme outil de surveillance et de pression.

Dans un communiqué, le centre a indiqué que ces chiffres témoignent d'une attaque continue contre la narration palestinienne, qu'elle soit orchestrée par des utilisateurs ou via les politiques de restriction appliquées par certaines plateformes sociales. Les données de surveillance montrent que la plateforme X a été la plus touchée, avec 424 violations, suivie par Telegram (266) et Facebook (110). Ces atteintes comprenaient des campagnes de diffamation, des menaces, de la désinformation ainsi que des mesures techniques telles que la suppression ou la restriction de comptes et l'impossibilité d'interagir avec certains contenus.

JOURNALISTES ET MÉDIAS PALESTINIENS VISÉS

Le rapport précise que près de 13 % des violations documentées ont concerné des journalistes et institutions médiatiques palestiniennes, dans le cadre de campagnes numériques visant à discréditer et à faire taire la presse palestinienne. Sadà Social a signalé que le ministre israélien de la Guerre avait ordonné la fermeture d'au moins cinq pages médiatiques spécialisées dans l'actualité de Jérusalem, un geste interprété par le centre comme une escalade ciblant les médias palestiniens en ligne. Par ailleurs, 13 cas de violations directes ont été enregistrés sur différentes plateformes, notamment Instagram, TikTok, YouTube et WhatsApp, consistant en suppression ou restriction de comptes. Une institution médiatique chilienne a également signalé que Instagram avait retiré du contenu lié à Gaza, illustrant la continuité des restrictions sur les publications en lien avec la cause palestinienne.

FRAUDE NUMÉRIQUE ET USURPATION D'IDENTITÉ

Le centre a documenté trois cas d'usurpation d'identité et de tentatives de fraude numérique, incluant la création de comptes fictifs se faisant passer pour des militants palestiniens afin de soutirer de l'argent ou tromper les utilisateurs. De plus, le retrait temporaire d'une application développée par un développeur palestinien sur Google Play, avant sa remise en ligne sans explication, a été observé. Ces incidents reflètent, selon le rapport, la persistance d'atteintes systématiques et multifformes contre les Palestiniens sur le plan numérique, incluant l'incitation organisée, la restriction de contenu et la surveillance des activités en ligne.

LES FEMMES PALESTINIENNES ÉGALEMENT CIBLÉES

Les femmes palestiniennes ont représenté environ 4 % des violations recensées en février, incluant diffamation, incitation et violence verbale. Le centre a notamment documenté une campagne de dénigrement visant une journaliste palestinienne, incluant la diffusion de

photos truquées et de contenus générés par intelligence artificielle. Sadà Social a recommandé le renforcement des programmes de sécurité numérique pour les journalistes et militants palestiniens, avec un accent particulier sur la protection des femmes. Le centre a également plaidé pour des campagnes de sensibilisation auprès des utilisateurs palestiniens sur les risques liés à l'incitation en ligne, l'usurpation d'identité et la fraude électronique. Le centre a insisté sur la nécessité pour les plateformes sociales, notamment X, Telegram et Facebook, de revoir leurs politiques concernant le contenu palestinien et d'appliquer des normes transparentes et non discriminatoires. Enfin, Sadà Social a souligné l'importance de développer des outils spécialisés pour surveiller et documenter les violations numériques, y compris celles impliquant l'usage de l'intelligence artificielle dans les campagnes de diffamation ou d'usurpation d'identité, afin de soutenir des actions légales internationales.

M. S.

AU DERNIER VENDREDI DE RAMADHAN

La mosquée d'Al-Aqsa fermée à la Journée mondiale d'El-Qods

Les autorités d'occupation sioniste ont poursuivi la fermeture de la mosquée d'Al-Aqsa et empêché les fidèles d'y accéder pour accomplir la dernière prière du vendredi du mois sacré de Ramadhan, une journée qui coïncide également avec la commémoration de la Journée mondiale d'El-Qods.

Selon des sources locales, la fermeture de l'esplanade de la mosquée se poursuit pour le quatorzième jour consécutif. Les autorités israéliennes justifient ces mesures par des « considérations sécuritaires » liées à la guerre menée par les États-Unis et l'entité sioniste contre l'Iran. La ville d'El-Qods a toutefois mis en garde contre une escalade dangereuse du discours d'incitation mené par des organisations extrémistes dites « du Temple » contre la mosquée Al-Aqsa, alors que les mesures de fermeture continuent de s'intensifier. Dans un communiqué, les autorités palestiniennes locales ont estimé que ce qui se déroule actuellement ne peut être considéré comme de simples mesures de sécurité temporaires, comme l'affirment les autorités d'occupation. Selon elles, ces restrictions s'inscrivent plutôt dans une démarche politique et idéologique visant à modifier le statu quo religieux, historique et juridique en vigueur dans l'enclave de la mosquée. D'après des observateurs de la situation à El-Qods, les esplanades d'Al-Aqsa sont apparues presque vides de fidèles, une scène inhabituelle durant les derniers jours du mois de Ramadhan, période marquée traditionnellement par une forte affluence de croyants venus de Jérusalem et de Cis-jordanie pour prier dans ce lieu saint. Le chercheur spécialisé dans les affaires d'El-Qods, Fakhri Abu Diab, a affirmé que la mosquée Al-Aqsa est actuellement fermée à tous les fidèles. Seuls les gardiens, les employés du Waqf islamique et le muezzin sont autorisés à se trouver à l'intérieur du sanctuaire, ainsi qu'un nombre très limité de fonctionnaires qui ont pu accomplir la prière sur place.

Cette situation intervient alors que le dernier vendredi du Ramadhan coïncide avec la Journée mondiale d'El-Qods, un événement annuel consacré à la dénonciation de l'occupation sioniste d'El-Qods. À cette occasion, des rassemblements et manifestations de solidarité avec la ville sainte et le peuple palestinien sont organisés dans plusieurs pays arabes et musulmans, ainsi que dans des communautés arabes et musulmanes à travers le monde, particulièrement en Iran, où cette journée a été proposée pour la première fois.

M. S.

LIBAN

L'université publique visée, deux scientifiques assassinés

Une frappe de drone a visé le campus de l'Université publique libanaise à Hadath, dans la banlieue sud de Beyrouth, tuant deux enseignants de renom : Hussein Bazzi, directeur d'une branche de la faculté des sciences et spécialiste en nanotechnologies, et Mourtada Srour, physicien reconnu parmi les experts les plus éminents du pays.



Ph. DR

Ces attaques sur des établissements civils ont provoqué une condamnation internationale et suscité l'inquiétude de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), qui a dénoncé de « graves violations » de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU. Depuis le soir du 12 mars, la capitale libanaise, Beyrouth, ainsi que plusieurs régions du Sud du Liban, sont la cible d'une intensification des frappes israéliennes. Les réseaux sociaux regorgent de vidéos et d'images montrant les conséquences de ces attaques : incendies de voitures, de bâtiments et de zones arborées dans plusieurs quartiers de la ville.

BEYROUTH ET SES BANLIEUES SOUS BOMBARDEMENT

Les raids aériens israéliens ont frappé les quartiers de Nabaa, Jnah et la banlieue sud de Beyrouth, provoquant la mort de plusieurs civils. Des frappes ont également touché le Sud libanais, notamment les localités de Sarifa et Sir al-Gharbiya. L'aviation continue de survoler l'ensemble du territoire, renforçant un climat de tension extrême. À Beyrouth, une frappe a ciblé un immeuble dans le quartier de Bashoura et un autre dans la zone de Zqaq al-Blat, tandis que le Sud et la plaine de la Bekaa ont été touchés par des attaques multiples, entraînant la mort et des blessures parmi la population civile.

BILAN HUMAIN : DES CENTAINES DE MORTS ET BLESSÉS

Le ministère libanais de la Santé a confirmé, jeudi, que le nombre de victimes de l'agression sioniste depuis le 2 mars s'élève désormais à 687 morts, avec

des centaines de blessés supplémentaires. Les frappes ont notamment touché des appartements résidentiels à Sidon, à Bar Elias dans la Bekaa, et à la région de Nabatyeh, faisant de nouvelles victimes parmi les civils.

RÉACTION DE LA RÉSISTANCE LIBANAISE

En réponse à cette escalade, la résistance islamique au Liban a lancé une série d'attaques contre les positions israéliennes et les colonies du Nord d'Israël, dans le cadre des opérations du « Jour d'El-Qods ». Les groupes armés libanais ont affirmé avoir ciblé des rassemblements de soldats israéliens à plusieurs endroits le long de la frontière libano-palestinienne et à proximité de sites mili-

taires. Des tirs de roquettes et des frappes de drones ont également été signalés sur des localités israéliennes comme Kiryat Shmona et Naharya, ainsi que sur des infrastructures militaires israéliennes à l'intérieur du territoire occupé, jusqu'à Tel-Aviv. Depuis le début du mois, l'entité sioniste mène des frappes massives sur différentes régions du Liban, causant destruction et panique dans les zones résidentielles. Les combats ont provoqué des déplacements massifs de populations et aggravé la crise humanitaire dans le pays. Les forces de la résistance libanaise continuent de répondre aux attaques israéliennes avec des opérations coordonnées le long de la frontière et au-delà.

M. Seghilani

ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

L'ASEAN appelle à un cessez-le-feu et à la diplomatie

Les chefs de la diplomatie de l'Association des nations du Sud-Est (ASEAN) ont lancé hier, un appel commun en faveur de la cessation immédiate des hostilités dans le conflit au Moyen-Orient, exhortant chacun à faire preuve de la plus grande retenue, à protéger les civils et les infrastructures essentielles et à revenir au dialogue diplomatique, seule voie vers une paix et une stabilité durables. Les Philippines, présidentes en exercice de l'ASEAN, avaient convoqué une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères du bloc afin d'examiner la crise sécuritaire croissante au Moyen-Orient et ses répercussions profondes sur la stabilité économique régionale, la sécurité énergétique et la sécurité des ressortissants de l'ASEAN dans les zones touchées. Les ministres ont fait part de leur profonde inquiétude face à la situation au Moyen-Orient et à ses répercussions dans la région, appelant toutes les parties à respecter le droit international, dont la Charte des Nations Unies, dans l'intérêt du maintien de la paix et de la stabilité dans la région, a déclaré la cheffe de la diplomatie philippine, Theresa Lazaro, lors d'une conférence de presse à l'issue des discussions.

R. I.

FERMETURES DE ROUTES, ARRESTATIONS ET VIOLENCES DE COLONS

Nouvelle escalade en Cisjordanie occupée

Les forces d'occupation sionistes ont intensifié, à l'aube d'hier leurs mesures militaires et leurs opérations dans plusieurs zones de la Cisjordanie occupée, parallèlement à des attaques menées par des colons contre les biens de citoyens palestiniens dans plusieurs villages.

Dans le nord de Ramallah et au sud de Naplouse, les forces sionistes ont procédé à la fermeture de plusieurs entrées de localités. Selon des sources locales, des bulldozers de l'armée ont bloqué avec des monticules de terre l'entrée principale de la localité de Sinjil, au nord de Ramallah. Des routes secondaires ont également été fermées dans la plaine du village d'Al-Lubban al-Sharqiya, au sud de Naplouse, ainsi que la route reliant la ville de Qabalan aux villages d'As-Sawiya et de Yatma. Les mêmes sources ont précisé que ces villages sont déjà entou-

rés de portails métalliques installés aux entrées principales, tandis que les forces d'occupation continuent de fermer les routes secondaires et agricoles que les habitants tentent d'utiliser pour leurs déplacements. Dans la ville de Bethléem, des colons ont incendié un hangar d'élevage de volailles dans le village d'Al-Rashaida, à l'est de la ville. Des sources sécuritaires ont indiqué que les colons ont mis le feu à la structure, qui a été entièrement détruite. Elle appartenait au citoyen Ahmed Mohammed Rashaida. Cet incident intervient dans un contexte d'escalade des agressions menées par les colons et les forces d'occupation contre ce village ces dernières semaines, notamment des attaques contre des bergers, l'empêchement d'accéder aux pâturages et la fermeture de l'entrée principale de la localité. Dans la région de Naplouse, les forces sionistes ont renforcé

leurs mesures militaires autour de la ville. Elles ont notamment fermé la porte de Tal al-Murabba et le rond-point de Deir Sharaf, à l'ouest de Naplouse, provoquant d'importants embouteillages et la rétention de milliers de citoyens près des barrages militaires pendant de longues heures durant la nuit.

La porte de Burin au sud de Naplouse, ainsi que celles de Huwwara, ont également été fermées. Les forces d'occupation ont par ailleurs empêché toute sortie de la ville via le barrage militaire d'Awarta. Plusieurs portails menant à des villages situés à l'est de Naplouse ont aussi été fermés, isolant ces localités de leur environnement et les unes des autres. Au barrage de Beit Furik, les forces sionistes ont procédé à des fouilles minutieuses des véhicules et à un contrôle strict des identités, provoquant une grave congestion routière après la fermeture du checkpoint

pendant plusieurs heures et la rétention prolongée de citoyens. Par ailleurs, trois Palestiniens ont été arrêtés à Naplouse et dans le camp d'Askar al-Qadim, à l'est de la ville. Des sources locales ont indiqué que les forces israéliennes ont pris d'assaut la zone orientale de Naplouse et arrêté l'ancien détenu Nidal Abu Rumaila après avoir perquisitionné son domicile dans le quartier d'Al-Dahiya et saisi son véhicule. Les mêmes sources ont ajouté que les forces d'occupation ont également fait irruption dans le camp d'Askar al-Qadim, où elles ont perquisitionné plusieurs habitations avant d'arrêter les deux jeunes Ammar Faraj Abu Sitta et Kamel Shahada Abu Khait. Dans la province de Tubas, les forces sionistes ont arrêté à l'aube les frères Karim et Basel Jihad Masaeid après avoir perquisitionné la maison familiale dans la ville. Selon le directeur du Club des prisonniers à Tubas,

Kamal Bani Ouda, cette arrestation vise à faire pression sur leur frère Mohammad pour qu'il se rende. Dans le nord de la vallée du Jourdain, des colons ont pris d'assaut à l'aube le hameau de Hamsa al-Fouqa, où ils ont agressé des habitants et des militants étrangers solidaires. Le responsable du dossier de la vallée du Jourdain dans la province de Tubas, Moataz Bisharat, a indiqué qu'un groupe de colons a attaqué la communauté et volé environ 300 têtes de bétail appartenant à la famille du citoyen Abdelaziz Abu al-Kabash. La région du nord de la vallée du Jourdain connaît ces derniers temps une recrudescence des attaques de colons, incluant des raids contre les habitations, des actes d'intimidation contre les habitants, ainsi que des agressions contre les bergers et l'empêchement de l'accès aux pâturages.

M. Seghilani

UN DÉTENU PALESTINIEN VICTIME DE VIOL

Le parquet israélien contraint à retirer ses accusations

Le président du Club des Prisonniers Palestiniens, Abdullah Al-Zughari, a dénoncé jeudi la décision du parquet sioniste de retirer les accusations pesant sur des soldats accusés d'avoir violé un détenu originaire de Ghaza dans le camp de détention de "Sdey Teyman". Selon lui, cette décision n'était « pas une surprise » au vu du degré de collusion observé dans le système judiciaire sioniste, notamment à la lumière des précédentes décisions de la Cour suprême concernant des recours déposés par des institutions suivant les affaires des prisonniers palestiniens.

Dans un communiqué publié par le Club des Prisonniers, Al-Zughari a qualifié cette décision de manifestation « flagrante et sans précédent » d'une complicité institutionnelle. « Ce verdict dangereux reflète la nature même du système d'occupation actuel, où de tels crimes sont soutenus par les plus hautes instances », a-t-il précisé, soulignant que l'incident ne pouvait être considéré comme un acte isolé mais comme l'expression d'une structure institutionnelle profondément ancrée. Il a également averti que cette décision constituait un feu vert supplémentaire pour que les soldats et gardiens poursuivent leurs crimes contre les prisonniers palestiniens et arabes, y compris les violences sexuelles, qui représentent selon lui l'un des crimes les plus significatifs ayant révélé un niveau extrême de brutalité dans les prisons. Le président du Club des Prisonniers a rappelé que les agressions sexuelles faisaient partie des crimes systématiques documentés par plusieurs institutions spécialisées, incluant des viols, des fouilles humiliantes, des harcèlements et des violences ciblées sur des parties sensibles du corps, transformant de fait les prisons en « véritables camps de torture ». Al-Zughari a poursuivi en affirmant que le système israélien continue ses pratiques de brutalité et d'extermination même après l'annonce du cessez-le-feu. Il estime que cette situation illustre la faillite du prétendu système judiciaire et des institutions de défense des droits humains en territoire occupé. Selon lui, la perpétuation de cette impunité ne menace pas seulement les Palestiniens, mais l'ensemble de la justice et des droits humains à l'échelle mondiale. Il a averti que l'inaction et la complicité internationale face à ces crimes auront des conséquences bien au-delà de la Palestine.

M. S.

ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le rôle des parcours et des éleveurs pastoraux

L'Organisation des Nations Unies a proclamé 2026 Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux afin de mettre en lumière le rôle vital que jouent les parcours et les communautés pastorales dans la production alimentaire durable, la gestion des écosystèmes ainsi que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Lors d'un entretien avec le Service de presse de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), Thanawat Tiensin, Sous-Directeur général et Directeur de la Division de la production et de la santé animales de cette institution, a expliqué ce que sont les parcours et où ils se trouvent, comment les systèmes pastoraux fonctionnent et pourquoi il est essentiel de les protéger et d'investir dedans pour bâtir des systèmes agroalimen-



taires plus durables, plus résilients et plus inclusifs partout dans le monde. Il s'agit de terres qui sont utilisées, ou qui peuvent être utilisées, à des fins de pâture. Il en existe de toutes sortes: terres arides, prairies, terrains arbustifs, savanes, déserts, steppes, zones montagneuses et zones humides, entre autres écosystèmes. Ces paysages ouverts ont souvent été considérés comme des terres stériles ou improductives, car il est souvent difficile, voire impossible, d'y pratiquer l'agriculture conventionnelle en raison de conditions inadaptées. Pourtant, on y trouve des graminées et plantes apparentées, des phorbes, des arbustes et parfois des arbres qui sont idéaux pour les espèces sauvages et le bétail qui s'en nourrissent, et les communautés pastorales prospèrent dans ces paysages depuis des millénaires. Thanawat Tiensin fait savoir que parmi les parcours les plus connus, on peut évoquer les savanes d'Afrique, les vastes steppes d'Asie centrale, les pampas d'Amérique du Sud, les Grandes Plaines d'Amérique du Nord ou encore les nombreuses zones montagneuses d'Eurasie, ainsi que de étendues des terres arides de la planète. On en trouve également dans des conditions climatiques extrêmes, là où les températures sont les plus élevées ou les plus faibles au monde, comme les savanes du Sahel ou les prairies de Scandinavie. Il n'existe pas de consensus au niveau mondial quant à leur étendue, mais on estime en général que les parcours couvrent environ la moitié de la surface terrestre émergée – ce qui signifie qu'ils couvrent une grande partie, voire la majorité, des terres émergées. Dans certains pays, comme la Mongolie, l'Australie

ou la Mauritanie, ils couvrent la majorité du territoire. Il rappelle que les éleveurs pastoraux sont des personnes qui vivent essentiellement de l'élevage, principalement en tirant parti du fourrage naturellement présent dans les parcours. Leurs troupeaux se composent de petits ruminants, comme des ovins et des caprins, ou de grands ruminants, comme des vaches, des rennes, des yaks, des bisons et des buffles, de camélidés, comme des chameaux, des lamas et des alpagas, ou encore de chevaux ou d'ânes, selon l'écosystème et la région. Les troupeaux peuvent être mixtes et les animaux sont principalement domestiques, mais peuvent aussi être sauvages ou partiellement domestiqués, comme c'est le cas des rennes ou des vigognes. L'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (2026) a été proclamée en réponse à la demande adressée par le Gouvernement de la Mongolie au Comité de l'agriculture de la FAO. Tout le monde devrait se préoccuper des parcours et des éleveurs pastoraux, car, dans un monde en quête de solutions face aux crises étroitement liées que sont le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des terres, les parcours et les éleveurs pastoraux apportent un élément de réponse. Les parcours sont un système de production alimentaire qui est fondé sur la nature et qui peut nourrir le monde sans le détruire, sous réserve que l'on crée les bonnes conditions. Comme le dit le slogan de l'Année internationale, les parcours sont des terres en mouvement et les éleveurs pastoraux sont les gardiens des savoirs et de l'avenir.

FONTE DES CALOTTES GLACIAIRES

Augmentation significative du niveau de la mer

Le réchauffement climatique provoque une hausse accélérée du niveau des mers (environ entre 2013-2021), menaçant des dizaines de millions de personnes côtières par l'érosion et les inondations. Principales causes : la dilatation thermique des océans qui se réchauffent et la fonte des glaces continentales. Des études suggèrent même une sous-estimation du phénomène. Le service de presse de l'Université de Wageningen, aux Pays-Bas, a indiqué que les projections concernant la montée du niveau de la mer sous-estiment considérablement ses impacts réels. Les chercheurs pointent du doigt une sous-estimation systématique de 20 à 30 centimètres. Selon le service de presse, la montée du niveau de la mer affectera les populations 68 % plus que prévu. « Presque toutes les projections reposent sur des calculs mathématiques, et non sur des mesures réelles du niveau de la mer dans différentes parties du monde », explique la géographe Kathrin Seger, de l'Université de Wageningen. « Par conséquent, ces projections sous-estiment systématiquement la superficie des régions à risque et le nombre de personnes touchées. Nos calculs montrent que la superficie de ces régions est 37 % plus importante que prévu et que le nombre de personnes affectées avoisinera les 132 millions. » Seger a expliqué que la hausse rapide des températures mondiales entraînera une augmentation significative du niveau de la mer en raison de la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Arctique, ainsi que des calottes glaciaires plus fragiles de l'Antarctique occidental. Cependant, des géographes européens ont constaté que 99 % de ces projections ne reposent pas sur des mesures réelles du niveau de la mer au large des côtes des différents continents, mais plutôt sur des calculs de modèles basés sur l'imagerie satellitaire et sur l'hypothèse d'une répartition uniforme de l'eau à la surface de la Terre sous l'effet de la gravité et de la rotation planétaire. Or, la réalité est tout autre, car les courants, les vents, la salinité et la température de l'eau influent tous sur la hauteur de la colonne d'eau. Partant de ce constat, Seger et son équipe ont collecté des mesures réelles du niveau de la mer dans diverses régions des océans du globe et les ont comparées aux résultats des modèles utilisés pour les projections. Ces calculs ont montré que la montée du niveau de la mer projetée était, en moyenne, inférieure de 20 à 30 centimètres au niveau réel, et que dans de nombreuses régions du Sud, notamment le delta du Mékong et d'autres grands fleuves, elle était inférieure de plus d'un mètre. Compte tenu de toutes ces divergences, la montée du niveau de la mer prévue touchera 37 % de zones côtières supplémentaires par rapport aux estimations précédentes et impactera la vie de 132 millions de personnes, soit une augmentation de 68 %. Cet impact sera le plus important en Asie du Sud-Est, en Australie et dans la région Pacifique, ce qui rend essentiel que les autorités locales l'intègrent à leurs plans de préparation aux catastrophes.

INFO

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'intervention des start up

Les énergies renouvelables en Afrique transforment les marchés, les communautés et l'environnement à mesure que les entreprises innovantes élargissent l'accès à une énergie propre et abordable à travers le continent. Alors qu'environ 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité, en particulier dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et centrale, toute une série de startups et d'entreprises interviennent avec des solutions technologiques qui améliorent la vie et créent des opportunités économiques. Malgré l'énorme potentiel renouvelable de l'Afrique, elle détient environ 60 % des meilleures ressources solaires du monde, et le continent a historiquement reçu une petite part des investissements mondiaux dans les énergies propres. Les énergies renouvelables représentaient environ 14 % de l'approvisionnement total en énergie en 2020, et l'Afrique a reçu 2 % du financement mondial des énergies propres ces dernières années. Actuellement, l'accès à l'énergie reste une priorité de développement. Près de la moitié de la population d'Afrique subsaharienne vit sans électricité fiable, ce qui limite la croissance des entreprises, les services de santé et l'éducation. Cependant, la croissance des énergies renouvelables, notamment solaires, signale une évolution vers des infrastructures durables à long terme dans les communautés urbaines et rurales. Plusieurs startups mènent la charge en proposant des solutions renouvelables qui élargissent l'accès à l'électricité et stimulent les économies locales.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque les parcours sont en bonne santé, les végétaux s'enracinent profondément dans les sols pour aller chercher de l'eau et des nutriments. Leurs racines maintiennent le sol en place tout en l'aérant, ce qui est bon pour l'infiltration de l'eau et la structure, la porosité et la biodiversité des sols.

INFO

VIETNAM

Le potentiel des zones humides

Grâce à son écosystème de zones humides unique et à son immense potentiel écotouristique, le lac Song Dam (quartier de Ban Thach, Da Nang, Vietnam) est devenu un axe majeur de la stratégie locale de développement durable. Sous l'impulsion décisive du gouvernement et grâce à des modèles de subsistance communautaires, Song Dam se transforme progressivement, avec pour ambition de devenir une « ceinture verte » sûre, prospère et riche en culture. La rivière Dam, issue d'un affluent de la rivière Ban Thach, abrite un écosystème d'eau douce caractéristique du centre-sud du Vietnam. Grâce à des recherches approfondies, les scientifiques ont été stupéfaits par la richesse biologique de cette région, qui compte plus de 80 espèces de vertébrés, 33 espèces de poissons et 214 espèces d'invertébrés. La flore y forme un tapis vert à plusieurs strates, abritant 170 espèces, notamment des plantes aquatiques. Elle constitue un refuge sûr pour 31 espèces d'oiseaux et 4 espèces de chauves-souris. La présence du Héron oreillard et du Chien-chien – deux espèces rares inscrites sur la Liste rouge du Vietnam de 2007 – confirme l'importance stratégique du barrage de Song pour la conservation de la biodiversité. Cependant, sous l'effet de l'urbanisation, du changement climatique et des activités humaines intensives, la rivière Dam est confrontée à des facteurs qui entraînent un déclin de sa biodiversité. En particulier, sa source d'eau est directement menacée par les eaux usées industrielles, les déchets ménagers et les résidus de pesticides issus de l'agriculture.

Repéré pour vous

On estime que quelque 2 milliards de personnes dépendent des parcours et que 10 pour cent de la production mondiale de viande est issue de ces milieux. Toutefois, les données mondiales sur les parcours et le pastoralisme restent rares et manquent d'harmonisation.

CONSTANTINE. "CHBAH ESSAFRA"

Le plat qui orne les tables lors de la nuit de Laylat al-Qadr

Les familles constantinoises conservent jalousement une tradition culinaire liée à la célébration de la vingt-septième nuit du mois sacré de Ramadhan "Laylat al-Qadr", en ornant leurs tables d'un mets traditionnel ancestral connu sous le nom de "Chbah Essafra".

Bien plus qu'un simple plat réalisé durant le Ramadhan, ce mets constitue une véritable composante de la mémoire patrimoniale de la ville, que les familles tiennent à préparer spécialement pour cette nuit, en raison des significations festives et sociales qu'il véhicule et qui témoignent de l'ancienneté et du raffinement de la gastronomie constantinoise. "Chbah Essafra" se distingue par un procédé de préparation méticuleux exigeant savoir-faire et patience dans l'élaboration de la pâte. Celle-ci est soigneusement pétrie, puis étalée avant d'être découpée en petites formes régulières trèfles, croissants et étoiles. Ces pièces sont ensuite frites lentement dans l'huile, puis plongées dans une marmite



contenant ce que l'on appelle localement "l'aassila", un sirop préparé à base notamment de sucre ou de miel, d'eau de fleur d'oranger. L'ensemble est généralement accompagné de viande, de bâtonnets de cannelle, de clous de girofle et de fruits secs tels que les raisins secs. Dans ce contexte, la chercheuse en patrimoine, Halima Ali Khodja a expliqué à l'APS que "Chbah Essafra" figure parmi les mets emblématiques

qui incarnent la profondeur du patrimoine culinaire de Constantine. Elle a précisé que plusieurs études suggèrent que les origines de ce plat remonteraient aux influences andalouses introduites dans la région à la suite des vagues de migrations survenues il y a plusieurs siècles, lorsque des familles andalouses apportèrent avec elles des traditions gastronomiques distinctives qui finirent par s'inscrire dura-

blement dans l'identité alimentaire de la ville. La chercheuse souligne également que l'appellation "Chbah Essafra" renvoie à la dimension esthétique de sa présentation. Le plat est généralement disposé dans un grand plat décoré d'amandes et présenté tel une véritable composition artistique au centre de la table ramadanesque. De son côté, Mme Nadia, femme au foyer, a indiqué que ce mets ne représente pas uniquement un héritage culinaire, mais constitue une occasion de raviver la mémoire collective de par sa symbolique. Les membres de la famille et les proches ne peuvent ainsi se réunir sans que ce mets ne soit présent sur la table lors de cette nuit sacrée. L'attachement à cette tradition révèle que la cuisine locale demeure préserver malgré les transformations des modes de vie contemporains. "Chbah Essafra" demeure ainsi bien plus qu'une simple spécialité traditionnelle à Constantine : il incarne un symbole de l'identité patrimoniale de la ville et une marque distinctive de la célébration de Laylat al-Qadr (La Nuit du Destin), perpétuée au sein des foyers de génération en génération.

SIDI BEL-ABBÈS. FORMATION PROFESSIONNELLE

Participation remarquable des stagiaires aux Journées des métiers

Les Journées des métiers organisées dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes connaissent une participation remarquable de stagiaires issus de différents Centres et Instituts de la formation et de l'enseignement professionnels. Cette manifestation constitue un espace permettant de mettre en valeur leurs compétences et de faire connaître les différentes spécialités professionnelles, tout en soulignant l'importance de la formation professionnelle dans la qualification des jeunes et le renforcement de leurs opportunités d'insertion dans le marché du travail. Cette initiative, dont le coup d'envoi a été donné, mercredi soir, par le wali, Kamel Hadji, à la Bibliothèque principale de lecture publique "défunt moudjahid Mohamed Kabbati", s'inscrit dans le cadre de la promotion des programmes de formation adoptés au sein des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels, à travers une exposition mettant en lumière les différentes spécialités professionnelles, grâce auxquelles les stagiaires acquièrent des compétences techniques et pratiques leur permettant d'accéder au monde du travail. Dans une déclaration en marge de la visite, M. Hadji a affirmé que l'organisation de telles manifestations s'inscrit dans le cadre du renforcement de la culture de la formation professionnelle chez les jeunes et de leur encouragement à s'orienter vers les spécialités répondant aux besoins du marché du travail, soulignant que ce secteur constitue un levier essentiel pour soutenir le développement local, à travers la formation d'une main-d'œuvre qualifiée capable de contribuer aux différents projets économiques. Il a ajouté que les autorités locales accordent une importance particulière à l'accompagnement des jeunes et à leur permettre d'accéder à des opportunités de formation et de qualification, ouvrant ainsi des perspectives d'in-

sertion professionnelle, tout en encourageant l'esprit d'initiative et l'auto-emploi. De son côté, le directeur du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de Sidi Bel-Abbes, Khalili Adel, a indiqué que cette manifestation, organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels à travers les différentes wilayas du pays, s'inscrit dans les efforts visant à mettre en valeur l'importance de la formation professionnelle comme choix prometteur pour les jeunes, en leur permettant d'acquérir des compétences techniques et professionnelles répondant aux exigences du marché du travail, notamment dans des spécialités très demandées telles que le bâtiment, l'électricité, la cosmétique, la

menuiserie, la mécanique et la plomberie sanitaire, outre d'autres spécialités professionnelles. Le même responsable a ajouté que cette manifestation, qui prendra fin jeudi soir, connaît la participation, outre des stagiaires issus de différents centres et instituts de formation professionnelle, d'un nombre d'étudiants étrangers, ainsi que de représentants de secteurs partenaires et de spécialistes de l'emploi. Des informations et des orientations directes sont ainsi fournies aux jeunes concernant les parcours de formation, les conditions d'accès aux établissements de formation et les perspectives d'insertion professionnelle.

EL-MÉNIÂA. DFEP

Vif engouement des jeunes pour la spécialité "grandes cultures"

Les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la wilaya d'El-Meniaa ont enregistré un vif engouement des jeunes pour la spécialité "grandes cultures", ce qui reflète l'intérêt croissant pour la formation spécialisée afin de suivre la dynamique que connaît le secteur agricole dans la région, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Cet engouement a été enregistré grâce aux campagnes d'information et d'orientation organisées par la DFEP à travers la wilaya, dans le but d'inciter les jeunes désireux d'exercer un métier dans le domaine de l'agriculture à s'orienter vers cette nouvelle spécialité adaptée aux exigences du marché du travail, a indiqué à l'APS, Nouredine Bada, enseignant et chargé du bureau d'orientation, des examens et des concours à la DFEP. Cette spécialité compte actuellement 45 apprentis inscrits pour l'obtention d'un diplôme de Technicien supérieur (TS) au niveau du CFPA Chahid Brik Ahmed Benabdelkader (El-Meniaa-1), tandis que 13 apprentis préparent un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au CFPA Chahid Bencham Mohamed de Hassi-Lefhal, a-t-il ajouté. Par ailleurs, la session de septembre 2025 a été marquée par la sortie de six (6) diplômés du CAP en grandes cultures, ayant suivi leur formation au CFPA El-Meniaa-1, selon le même responsable. Cet intérêt croissant pour la formation en grandes cultures s'explique par la position de la wilaya d'El-Meniaa en tant que pôle agricole, notamment dans la céréaliculture et les cultures fourragères, et témoigne de la conscience des jeunes quant aux exigences du marché du travail en matière de main-d'œuvre qualifiée, a-t-on indiqué à la DFEP.

ANNABA. DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Pêche quotidienne d'environ 20 tonnes de poissons

Le port de pêche d'Annaba connaît, durant le mois sacré de Ramadhan, un surcroît d'activité qu'illustre la pêche quotidienne d'environ 20 tonnes de différentes espèces de poissons, a indiqué, jeudi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Nouredine Remita. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'un "nombre considérable d'embarcations de pêche a repris la mer à la faveur de l'amélioration, ces derniers jours, des conditions climatiques", ce qui a contribué, selon lui, à "augmenter et à diversifier la production pour répondre à la demande croissante de produits de la mer pendant le mois de Ramadhan". M. Remita a également indiqué que cette "dynamisation de l'activité de pêche a conduit à une abondance des produits de la mer sur les marchés locaux, contribuant à une +stabilité relative+ des prix par rapport aux périodes où les mauvaises conditions météorologiques influent sur la disponibilité des poissons". Pour rappel, afin de rapprocher le produit de la mer des citoyens, trois (3) points de vente directe du pêcheur au consommateur ont été mis en place depuis le début du mois de Ramadhan afin de mettre du poisson frais à la portée des ménages tout en contribuant à réguler les prix sur le marché local. Ces points de vente sont situés dans la zone de l'avant-port, au marché du Ramadhan près de la route nationale n 44, et dans le centre d'Annaba. Pour le directeur de la pêche et de l'aquaculture, "l'abondance des produits halieutiques durant cette période a établi un certain équilibre entre l'offre et la demande qui a eu un impact positif sur la stabilité des prix et la disponibilité de poissons pour les consommateurs".

ORAN. CHAMBRE D'AGRICULTURE

Progression notable dans la remise des cartes professionnelles magnétiques

L'opération de remise de la carte professionnelle magnétique aux agriculteurs connaît un progrès notable à Oran, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à moderniser le secteur et à permettre aux agriculteurs de bénéficier de tous les avantages qu'offre cette carte, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Chambre d'agriculture de la wilaya. "Depuis le début de l'année en cours (2026), la Chambre a délivré plus de 2.100 cartes professionnelles magnétiques au profit des acteurs des différentes filières agricoles. La procédure d'obtention de cette carte, équipée d'un code QR, se déroule à un rythme appréciable et ne dépasse pas cinq minutes", a indiqué à l'APS le secrétaire général de la chambre, Mimoun Fatmi. Le nombre de cartes remises aux agriculteurs et aux éleveurs devra augmenter, durant l'année en cours, par rapport à 2025, année durant laquelle 4.153 cartes ont été délivrées, a souligné le même responsable, ajoutant que la distribution se poursuit et l'établissement de ces cartes se fait via la plateforme nationale "Ghorfati". Par ailleurs, une hausse continue du nombre d'agriculteurs et d'éleveurs adhérant à la Chambre d'agriculture d'Oran a été enregistrée, a-t-on fait savoir de même source, ajoutant que le nombre devra atteindre 15.300 d'ici la fin du mois de mars courant.

AÏD-EL-FITR

Célébrer sans déséquilibrer son corps ni sa santé

À moins d'une semaine de l'Aïd-el-Fitr, les préparatifs battent leur plein et les tables s'annoncent déjà garnies de douceurs traditionnelles.

Cependant, au moment de la fête et dans les jours qui suivent, cette envie de festoyer peut mettre notre corps en difficulté si nous revenons brusquement à une alimentation très riche ou déséquilibrée. Après une période de jeûne diurne prolongé, notre système digestif a adapté sa production enzymatique, sa motricité gastro-intestinale et sa gestion hormonale : une reprise alimentaire excessive peut engendrer des inconforts tels que ballonnements, reflux, fatigue marquée, mais aussi une prise de poids non souhaitée. Il est possible de célébrer l'Aïd en respectant cette période de transition physiologique, en combinant plaisir et nutrition adaptée.

REVENIR PROGRESSIVEMENT À UN RYTHME ALIMENTAIRE ÉQUILIBRÉ

Dans les premiers jours qui suivent le jeûne, l'organisme a besoin de retrouver une routine structurée en trois repas réguliers (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) plutôt que de gros plateaux festifs consommés en une seule fois. Cela permet à l'estomac et à l'intestin de se réhabituer à des



volumes plus importants tout en limitant les troubles digestifs. Le petit-déjeuner, en particulier, favorise la régularisation du métabolisme : une assiette comprenant des glucides complexes (pain complet, flocons d'avoine), une source de protéines (œufs) et des fibres (fruits, légumes) contribue à stabiliser la glycémie et à fournir de l'énergie durable.

CÉLÉBRER AVEC MODÉRATION SANS RENONCER AU PLAISIR :

Les mets traditionnels de l'Aïd sont souvent riches en matières grasses (Cornes de

gazelle, makrout, baklawa, ghribia ou encore sablés décorés). Plutôt que de les éviter totalement, il est judicieux de réduire les portions, de savourer lentement et de les intégrer dans des repas équilibrés, en alternant avec des aliments denses en nutriments : légumes frais, salades colorées, légumineuses et protéines maigres. Les desserts lactés ou à base de fruits constituent des alternatives intéressantes aux douceurs très sucrées, car ils apportent également du calcium et des protéines tout en satisfaisant une envie sucrée de façon plus progressive.

ÉVITER LES ERREURS FRÉQUENTES APRÈS LA FÊTE :

Il est tentant de « compenser » le mois de jeûne en mangeant sans compter ou en sautant des repas pour « faire de la place ». Ces comportements perturbent le métabolisme et favorisent un stockage excessif des graisses. Au contraire, écouter ses sensations alimentaires, privilégier une mastication lente, et s'autoriser des plaisirs alimentaires dans des portions raisonnables sont des attitudes qui favorisent une reprise de l'alimentation durable et respectueuse du corps. L'Aïd-el-Fitr est un moment de joie, de partage et de retrouvailles. Il est tout à fait possible de vivre pleinement cette fête tout en accompagnant son corps vers une transition alimentaire sereine et équilibrée. En rétablissant progressivement les horaires de repas, en équilibrant les apports entre glucides, protéines et fibres, en restant bien hydraté et en bougeant légèrement chaque jour, vous maximisez vos chances de prolonger les bénéfices du ramadan tout en évitant les sensations de lourdeur ou les fluctuations d'énergie que peut entraîner une reprise alimentaire trop franche. Ce moment festif peut ainsi devenir aussi une opportunité de consolider des habitudes alimentaires plus harmonieuses pour les semaines à venir.

L. Zeggane

RAMADHAN

Aliments idéaux en période du jeûne

Durant le mois de Ramadhan, les troubles digestifs sont fréquents : constipation, ballonnements, fatigue ou indigestion. Ces symptômes ne sont pas inévitables. Ils sont souvent liés à des choix alimentaires inadaptés et à une hydratation insuffisante. Bien choisir ses aliments devient alors essentiel pour préserver l'équilibre digestif, maintenir l'énergie et éviter les complications.

LA CONSTIPATION : LE TROUBLE LE PLUS FRÉQUENT PENDANT LE RAMADHAN

La constipation est l'un des premiers symptômes observés chez les jeûneurs, en particulier durant les premiers jours. Elle est directement liée à plusieurs facteurs : Changement du rythme alimentaire, déshydratation pendant la journée, consommation excessive de café et de thé, repas trop copieux pris rapidement, aliments riches en graisses et en épices, manque d'activité physique, troubles du sommeil. Sur le plan médical, la modification de l'horloge biologique influence le transit intestinal. Le corps doit s'adapter à de nouveaux horaires alimentaires, ce qui ralentit temporairement la digestion. Plusieurs gestes simples permettent de réduire ce risque : manger lentement et en petites portions entre le ftour et le

s'hour, éviter les repas trop lourds et trop gras, boire suffisamment d'eau durant la nuit (environ 1,5 à 2 litres), marcher après le ftour pour stimuler le transit, maintenir un rythme de sommeil régulier, l'adaptation progressive est la clé. Le système digestif a besoin de quelques jours pour retrouver son équilibre.

LES FIBRES : UN PILIER DE LA SANTÉ DIGESTIVE

Les fibres alimentaires jouent un rôle fondamental dans le bon fonctionnement du transit intestinal. Elles facilitent le passage des aliments dans l'intestin et préviennent la constipation. Elles se trouvent principalement dans : les céréales complètes, les légumes frais, les fruits, les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots). Une consommation régulière de fibres permet de stabiliser la digestion, réduire les ballonnements et améliorer le confort intestinal. Sur le plan médical, les fibres favorisent également le développement des bonnes bactéries intestinales, essentielles à l'équilibre digestif et immunitaire.

L'HYDRATATION : UN FACTEUR VITAL SOUVENT SOUS-ESTIMÉ

L'eau est l'élément le plus important pendant le Ramadhan. La déshydratation est une cause majeure de fatigue, de

maux de tête et de constipation. Boire suffisamment d'eau entre le ftour et le s'hour permet de : maintenir l'équilibre des fonctions vitales, prévenir les céphalées liées au manque d'hydratation, soutenir le transit intestinal, réduire la sensation de fatigue. Il est conseillé de répartir la consommation d'eau tout au long de la soirée plutôt que de boire de grandes quantités d'un seul coup.

Ania N.

COMMUNICATION

6 professionnels de santé mis à disposition du ministère

Un arrêté interministériel vient d'être publié prévoyant la mise à disposition de praticiens médicaux et paramédicaux au profit du ministère de la Communication. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les secteurs publics afin de renforcer les capacités sanitaires au sein des institutions. Selon les dispositions du texte, 6 professionnels de santé sont concernés par cette mesure. Il s'agit de deux médecins généralistes, deux chirurgiens-dentistes généralistes ainsi que deux infirmiers de santé publique qui seront placés en situation de service auprès du ministère de la Communication. La gestion professionnelle et administrative de ces personnels sera assurée par le ministère de la Communication durant leur période d'affectation. Toutefois, les praticiens concernés conserveront l'ensemble de leurs droits professionnels, notamment en matière de promotion et d'évolution de carrière au sein de leur corps d'origine. Cette initiative vise à assurer une meilleure prise en charge des besoins sanitaires au sein de certaines institutions publiques, tout en maintenant les garanties statutaires des professionnels de santé mobilisés.

L.Z.

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

L'Algérie affiche des taux de survie comparables à l'Europe!

L'Africa Press Day 2026, s'est ouvert à Nairobi avec un message fort : la santé doit être considérée comme un investissement stratégique et non comme une simple dépense budgétaire. Selon Maturin Tchoumi, Area Head for Africa chez Roche, l'Algérie illustre aujourd'hui l'impact positif d'une politique de santé structurée en matière de dépistage du cancer du sein. Il souligne qu'au cours des dernières années, les investissements réalisés dans les infrastructures de santé et les programmes de dépistage ont permis d'améliorer considérablement la détection précoce de la maladie. « Aujourd'hui, la majorité des cas de cancer du sein en Algérie sont diagnostiqués à un stade précoce, ce qui représente un changement majeur par rapport à la situation observée il y a une décennie », explique-t-il. La détection précoce constitue en effet un facteur déterminant dans la lutte contre le cancer du sein. Elle augmente significativement les chances de survie et permet une prise en charge plus efficace des patientes.

DANS PLUSIEURS RÉGIONS D'AFRIQUE, LE TAUX DE SURVIE RESTE ENCORE LIMITÉ :

Environ 5 femmes sur 10 sont toujours en vie 5 ans après leur diagnostic. À l'inverse, l'Algérie affiche des résultats particulièrement encourageants, avec des taux de survie comparables à ceux observés en Europe, où près de neuf femmes sur dix sont encore en vie dix ans après le diagnostic. Pour Tchoumi, ces progrès ont un impact bien au-delà du domaine médical. Ils permettent d'avantage de femmes de poursuivre leur rôle au sein de leur famille, de leur communauté et de la société. « Cela signifie des mères présentes pour leurs enfants, des femmes actives dans leurs communautés et une contribution maintenue à l'économie nationale », souligne-t-il. L'expérience algérienne démontre ainsi qu'une vision stratégique, associée à des politiques de santé cohérentes et à une mobilisation collective, peut transformer la prise en charge du cancer du sein et inspirer d'autres pays du continent africain.

A. N.

ÉQUIPE NATIONALE

Aouchiche et Ghedjemis pourraient se contenter de la liste élargie

A l'approche du stage du mois de mars de la sélection nationale, plusieurs noms circulent concernant la liste élargie établie par le sélectionneur Vladimir Petkovic. Selon des sources proches du dossier, deux joueurs évoluant en Europe ont bien reçu une convocation dans cette pré-liste : le milieu offensif du FC Schalke 04, Adil Aouchiche, ainsi que l'ailier droit du Frosinone, Farès Ghedjemis. Toutefois, leur présence dans la liste finale pour le rassemblement de mars demeure incertaine.



Parmi les deux joueurs, Adil Aouchiche semble disposer d'une probabilité légèrement plus élevée de figurer dans la liste définitive. Le joueur formé en France se distingue en effet par une polyvalence tactique appréciée par les staffs techniques. Capable d'évoluer comme meneur de jeu, deuxième attaquant ou encore ailier offensif, le milieu de Schalke offre plusieurs solutions dans l'animation offensive.

Le joueur avait officiellement changé de nationalité sportive en 2024 afin de représenter l'Algérie sur la scène internationale. Malgré ce choix, sa présence en sélection s'est ensuite faite plus rare, notamment pour des raisons d'ordre technique et de concurrence accrue dans le secteur offensif. Le stage de mars pourrait

ainsi représenter une nouvelle opportunité pour lui de se relancer et de convaincre le staff.

La situation s'annonce en revanche plus compliquée pour Farès Ghedjemis. L'ailier de Frosinone évolue principalement sur le flanc droit, un poste particulièrement concurrentiel au sein de l'équipe nationale. Plusieurs joueurs installés occupent déjà ce rôle et disposent d'une expérience internationale importante.

Parmi eux figurent notamment Riyad Mahrez, capitaine et figure majeure de la sélection, mais aussi Anis Hadj Moussa et Ilan Kebal, qui offrent également des solutions sur ce côté du terrain. Dans ce contexte, la concurrence directe réduit considérablement les chances de Ghedjemis de franchir le dernier palier vers la liste

finale.

Comme souvent avant les rassemblements internationaux, la liste élargie sert avant tout à élargir le champ d'observation du sélectionneur et à maintenir plusieurs options en cas de blessure ou de forfait de dernière minute. Aouchiche et Ghedjemis restent donc en attente de la décision finale, qui devrait être arrêtée dans les prochains jours.

En attendant, leur présence dans cette pré-sélection confirme néanmoins que le staff technique continue de suivre de près les performances des joueurs algériens évoluant dans les championnats européens, dans l'objectif de renforcer la profondeur de l'effectif et d'anticiper l'avenir de la sélection.

Hakim S.

CONTACTÉ PAR LA FAF

Yanis Massolin hésite encore à rejoindre les Verts

Le dossier du milieu de terrain Yanis Massolin, récemment transféré de Modène à l'Inter Milan, continue de susciter l'attention du côté de la Fédération algérienne de football (FAF).

Alors que la sélection nationale se prépare pour les rencontres amicales face au Guatemala et à l'Uruguay, le joueur ne figure pas dans la liste élargie, une absence qui s'explique principalement par l'incertitude entourant sa décision internationale.

Selon des sources proches du dossier, les responsables de la FAF ont récemment pris contact avec le jeune milieu de terrain afin de lui présenter le projet sportif de la sélection algérienne. Dans ce cadre, ils ont également évoqué les perspectives offertes par les Verts, notamment la possibilité de participer à la prochaine Coupe du monde, un argument souvent déterminant dans les discussions avec les binationaux.

Cependant, malgré ces démarches, Yanis Massolin n'a toujours pas tranché quant à son avenir international. Le joueur, désormais sous contrat avec l'Inter Milan qu'il rejoint



dra l'été prochain, temporise et tarde à donner une réponse claire à la proposition algérienne. Une attitude qui rappelle celle de nombreux joueurs formés dans les centres de formation français, dont les dossiers sont souvent plus complexes à gérer pour la FAF.

En effet, l'expérience montre que les joueurs issus des académies françaises hésitent davantage à faire un choix définitif entre leur pays d'origine et la France, espérant parfois une opportunité avec les

sélections tricolores. À l'inverse, les discussions menées avec des joueurs évoluant ou formés dans d'autres championnats européens se révèlent généralement plus rapides et plus simples. Des profils évoluant en Allemagne, en Belgique ou encore aux Pays-Bas ont récemment donné leur accord sans tarder, à l'image de certains jeunes talents convaincus par le projet sportif présenté par la fédération. Malgré cette situation d'attente, la FAF, dirigée par

Walid Sadi, n'entend pas fermer la porte à Yanis Massolin. Le dossier reste ouvert, tout comme celui du jeune joueur de l'Olympique Lyonnais Khalis Merah, également suivi par les responsables algériens.

La fédération pose toutefois une condition claire : les joueurs intéressés doivent afficher une réelle volonté de rejoindre les Verts. La FAF souhaite éviter de reproduire certains précédents, où des joueurs ont fini par sortir définitivement des plans de la sélection après avoir publiquement exprimé leur préférence pour l'équipe de France, à l'image de profils comme Amine Adli ou Maxime Lopes, selon les déclarations évoquées dans le débat médiatique.

Dans ce contexte, la stratégie de la fédération semble désormais plus ferme : maintenir le dialogue avec les binationaux tout en privilégiant ceux qui manifestent un engagement clair envers le projet sportif de la sélection nationale. Le cas Yanis Massolin illustre parfaitement cette nouvelle approche, où patience et vigilance restent de mise.

H. S.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
(QUARTS DE FINALE/ ALLER)
**L'USMA et le CRB
pour prendre une
option**

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, le CR Belouizdad et l'USM Alger, seront appelés à négocier des déplacements délicats, respectivement face aux Egyptiens d'Al-Masry SC et les Congolais de l'AS Maniema Union, avec l'ambition de ramener un résultat positif, à l'occasion des quarts de finale (aller) de la compétition. Le CR Belouizdad se rendra en Egypte pour affronter Al-Masry, une formation dirigée par l'ancien entraîneur du Chabab, le technicien tunisien Nabil Kouki. Les gars de Laâquiba, qui restent sur une belle série de neuf matchs sans défaite, toutes compétitions confondues, abordent ce rendez-vous avec l'objectif de réaliser une bonne opération à l'extérieur, même s'ils devront composer sans trois joueurs clés : les défenseurs Chouaib Keddad et Naoufel Khacef, ainsi que du milieu offensif Farid El-Mellali, forfait pour blessures. La formation égyptienne, qui compte dans ses rangs les deux joueurs algériens Abderrahim Deghmoum et Moundher Temine, reste toutefois sur une défaite concédée mardi en déplacement face à Al-Gounah FC (1-0) en championnat. Au classement du championnat égyptien, Al-Masry SC occupe actuellement la 5e place avec 32 points, loin derrière le leader, Zamalek SC, qui totalise 43 unités. " Nous attendons un match difficile et riche tactiquement. Al-Masry SC est une équipe bien organisée, avec beaucoup de qualité dans son effectif. L'équipe est également redoutable offensivement, comme le montre sa différence de buts dans le championnat égyptien. Les clubs égyptiens font traditionnellement preuve d'une forte discipline positionnelle. Nous abordons cette phase avec humilité et respect pour la compétition", a indiqué le coach allemand du CRB, Sead Ramovic. Cette rencontre sera dirigée par le Congolais Jean-Jacques N'dala, assisté de ses compatriotes Guylain Bongele Ngila (1er assistant) et Mwanya Gradel Mbilizi (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Tchadien Alhadji Allaou Mahamat. De son côté, l'USM Alger se déplacera en RD Congo pour défier l'AS Maniema Union. Les Rouge et Noir devraient aborder cette première manche avec l'ensemble de leur effectif disponible. Cette rencontre aura également une saveur particulière pour le nouvel entraîneur de l'USMA, le Sénégalais Lamine N'Diaye, qui connaît bien le football congolais pour avoir dirigé à deux reprises le club du TP Mazembe. " Nous abordons cette double confrontation face à Maniema avec beaucoup de concentration", a indiqué le milieu offensif des Rouge et Noir, Houssein-Eddine Ghacha. L'adversaire congolais des Algérois traverse actuellement une période faste. L'AS Maniema Union reste sur une série de quatre victoires consécutives, toutes compétitions confondues, et pointe à la 3e place du groupe B du championnat congolais avec 36 points, à cinq longueurs du leader, Aigles du Congo. Ces quarts de finale aller s'annoncent donc disputés pour les deux clubs algériens, qui tenteront de préserver leurs chances de qualification avant les manches retour prévues les 21 et 22 mars.

**PLUSIEURS D'ENTRE EUX FIGURENT
DANS LA LISTE ÉLARGIE DES VERTS**

De plus en plus de profils issus de la D2 dans le viseur

Ces derniers jours, de nombreux noms circulent avec insistance dans les discussions autour de la sélection nationale, à l'approche du stage prévu à partir du 23 mars en cours. Plusieurs joueurs seraient susceptibles d'être convoqués, ou au minimum de figurer dans la liste élargie du sélectionneur.

Pourtant, un élément saute immédiatement aux yeux : la majorité de ces profils évoluent actuellement en deuxième division dans leurs championnats respectifs.

Parmi les noms les plus cités figure celui de Fares Ghedjemis, attaquant du club italien de Frosinone, pensionnaire de Serie B. À ses côtés, Abdellah Laïdani, gardien de but de Modena, évolue lui aussi dans la même division italienne. En Allemagne, Adil Aouchiche, ancien espoir du football français, tente de relancer sa carrière sous les couleurs de Schalke 04, club également engagé en deuxième division.

La liste ne s'arrête pas là. En Suisse, Melvin Faïssal Mastil, portier du FC Nyon, attire lui aussi l'attention de certains observateurs. Quant à Yanis Massolin, actuellement à Modena et annoncé pour rejoindre l'Inter l'été prochain, il fait également partie des jeunes profils évoqués comme potentiels renforts pour l'équipe nationale. Cette tendance n'est d'ailleurs pas totale-

ment nouvelle. L'actuel groupe de la sélection compte déjà plusieurs joueurs évoluant dans des divisions inférieures. C'est notamment le cas de Mehdi Dorval, défenseur de Bari en Serie B italienne, ou encore du gardien Luca Zidane, qui évolue avec Grenade en deuxième division espagnole. En France, Sohaib Nair, défenseur de Guingamp, lui aussi en Ligue 2, est régulièrement évoqué comme un candidat à un retour chez les Verts.

Même au poste de gardien de but, la situation illustre cette réalité : Anthony Mandrae, qui a longtemps occupé la cage de la sélection, évolue aujourd'hui dans un championnat de troisième division.

Face à cette situation, les



interrogations ne manquent pas. Faut-il y voir le signe d'une difficulté croissante à attirer des joueurs évoluant au plus haut niveau ? Est-ce le reflet d'un manque de profils confirmés disponibles pour renforcer l'équipe nationale ? Ou bien s'agit-il simplement d'une nouvelle orientation, visant à donner leur chance à des joueurs en pleine progression, quel que soit leur niveau de compétition actuel ?

L'histoire du football rappelle en effet que plusieurs joueurs, auparavant méconnus ou issus de divisions modestes, ont su saisir leur opportunité en sélection et s'imposer durablement. Le talent, la détermination et l'état d'esprit peuvent parfois compter davantage que la division dans laquelle évolue un joueur.

Quoi qu'il en soit, une convocation en équipe nationale représente toujours une opportunité précieuse, voire un véritable cadeau pour ces joueurs en quête de reconnaissance. À eux désormais de transformer cette chance en réussite, et de prouver que leur valeur dépasse largement l'étiquette de la division dans laquelle ils évoluent.

Hakim S.

DINAMO ZAGREB

Bennacer reprend l'entraînement

Le milieu de terrain international algérien du Dinamo Zagreb, Ismaël Bennacer, a repris l'entraînement collectif mardi soir, après une période d'indisponibilité de plusieurs semaines due à une blessure. Le joueur algérien n'avait plus foulé les pelouses depuis le 25 janvier dernier. Titularisé ce jour-là par son entraîneur Mario Kovacevic lors du déplacement sur le terrain d'NK Osijek, remporté par le Dinamo (3-0) pour le compte de la 19e journée du championnat, Bennacer (28 ans) avait été contraint de quitter ses coéquipiers avant le coup de sifflet final. Le joueur algérien avait suivi un programme de rééducation spécifique afin de retrouver l'intégralité de ses moyens physiques. Le feu vert du staff médical lui a finalement permis de reprendre progressivement le travail avec le groupe. L'encadrement technique devrait néanmoins gérer le retour de Bennacer avec prudence. Une réintégration progressive est envisagée afin de lui permettre de retrouver son meilleur niveau avant d'envisager son retour en compétition officielle. Toutefois, sa présence lors du prochain rassemblement de l'équipe nationale du mois de mars semble écartée, d'autant que l'ancien milanais manque de compétition.

ELLE IMITE KAYLIA NEMOUR

La gymnaste Lina Khenoune choisit l'Algérie

La jeune gymnaste Lina Khenoune a officiellement décidé de représenter l'Algérie sur la scène internationale, après avoir obtenu l'autorisation de changer de nationalité sportive. Cette décision marque le début d'un nouveau chapitre dans sa carrière, qui prendra effet à partir de l'année 2026.

Âgée de 18 ans, la sportive possède la nationalité algérienne grâce à son grand-père. Elle explique que ce choix n'a pas été pris à la légère, mais qu'il résulte d'une longue réflexion autour de son avenir sportif et de sa volonté de poursuivre sa progression au plus haut niveau international.

Dans des déclarations accordées au site français spécialisé SpotGym, Lina Khenoune est revenue sur son parcours au sein des équipes de France ces dernières années. Elle a notamment

participé à plusieurs compétitions internationales, dont le Championnat d'Europe junior, une expérience qu'elle considère comme l'un des souvenirs marquants de sa carrière en gymnastique.

Cependant, la jeune athlète estime que sa trajectoire avec l'équipe de France semblait ralentir ces derniers temps, notamment en raison des difficultés à intégrer l'équipe nationale senior à l'avenir. Face à cette situation, l'option de représenter l'Algérie s'est progressivement imposée comme une nouvelle opportunité pour continuer à évoluer et à concourir au niveau international.

Lina Khenoune révèle que les démarches pour changer de nationalité sportive ont débuté au début du mois de janvier dernier, après avoir pris contact avec l'entraîneuse Nadia Massi,

qui encadre notamment la championne olympique Kaylia Nemour. Ensemble, elles ont discuté du projet de représentation de l'Algérie et des objectifs sportifs à long terme.

L'entraîneuse française a également mené plusieurs échanges avec la gymnaste et sa mère afin d'évaluer la pertinence du projet avant d'entamer les procédures officielles. Celles-ci ont pris plusieurs semaines avant d'aboutir à l'accord final autorisant le changement de nationalité sportive.

Heureuse de cette décision, Lina Khenoune affirme désormais regarder vers l'avenir avec ambition. Elle espère porter les couleurs de l'Algérie lors des prochaines compétitions internationales et poursuivre le développement de sa carrière au plus haut niveau.

H. S.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL

Salah Eddine Filali nouveau DTN

Le technicien Salah Eddine Filali a été nommé au poste de directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de basket-Ball (FABB), a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale. Le technicien algérien a déjà occupé le poste de DTN au sein de l'instance fédérale durant la période allant de 2022 à 2024, rappelent-on. Par ailleurs, la Fédération algérienne a appelé les clubs, arbitres et officiels de table à faire preuve de vigilance à l'occasion de la dernière journée de la première phase du championnat national de Super Division. Dans ce contexte, la Fédération rappelle sa détermination à préserver l'intégrité, la transparence et l'éthique de la compétition, ainsi que les intérêts légitimes de l'ensemble des clubs engagés, notamment ceux qui reçoivent qui seront tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires sur les plans organisationnel et sécuritaire afin d'assurer un accueil conforme aux normes réglementaires pour les équipes visiteuses et les officiels. La Fédération algérienne de Basketball a souhaité pleine réussite à cette journée décisive du championnat et appelle l'ensemble des acteurs, chacun en ce qui le concerne, à faire preuve de responsabilité, de professionnalisme et de respect des valeurs sportives, afin de garantir le bon déroulement des rencontres.

SUPER DIVISION

La FABB appelle à la vigilance lors de la dernière journée de la première phase

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a appelé l'ensemble des acteurs du Championnat national de Super Division (messieurs) à faire preuve de vigilance et de responsabilité à l'occasion de la 26e et dernière journée de la première phase, prévue samedi (22h00), dont les résultats seront déterminants pour la configuration de la seconde phase de la compétition. Dans un communiqué publié mardi, l'instance fédérale a souligné l'importance particulière de cette journée qui déterminera la répartition des clubs entre les différentes étapes de la suite du championnat, à savoir les phases de play-off, play-in et play-down. Dans ce cadre, la FABB a réaffirmé sa détermination à préserver l'intégrité, la transparence et l'éthique de la compétition, ainsi que les intérêts légitimes de l'ensemble des clubs engagés. La fédération a, à cet effet, invité les clubs recevant à prendre toutes les dispositions nécessaires sur les plans organisationnel et sécuritaire afin d'assurer un accueil conforme aux normes réglementaires pour les équipes visiteuses et les officiels, de garantir des conditions optimales pour le déroulement des rencontres, ainsi qu'un encadrement adéquat du public et des supporters. Elle a également indiqué qu'il est obligatoire pour les clubs hôtes de procéder à l'enregistrement vidéo intégral des rencontres et d'en transmettre une copie à la fédération dans les plus brefs délais. Par ailleurs, la FABB a rappelé aux arbitres, officiels de table de marque et commissaires techniques leur responsabilité dans la préservation de l'équité sportive. A ce titre, toutes les rencontres devront impérativement débuter à l'heure officielle programmée, fixée à 22h00, afin de garantir l'égalité de traitement entre les clubs et d'éviter toute influence liée à la connaissance préalable d'autres résultats. Les officiels sont également appelés à établir avec la plus grande rigueur les rapports détaillant le déroulement des matchs et à signaler tout incident, irrégularité ou comportement contraire à la réglementation. La fédération a enfin assuré qu'elle fera preuve de la plus grande vigilance et d'une totale intransigeance face à tout manquement aux dispositions réglementaires ou à toute situation susceptible de porter atteinte à la crédibilité de la compétition. Toute tentative de manipulation de résultats, d'arrangement entre clubs ou de comportement portant atteinte à l'éthique sportive fera ainsi l'objet de mesures disciplinaires strictes, conformément aux règlements en vigueur, conclut le communiqué.

COUPE DU MONDE 2026

La réponse cinglante de l'Iran à Donald Trump

Alors que le ministre des Sports iranien assurait que l'Iran ne participerait pas au Mondial 2026, la sélection nationale est sortie du silence pour démentir tout forfait. Et Donald Trump en a pris pour son grade.

La guerre au Moyen-Orient continue d'avoir des répercussions dans le monde du football. Ciblée par des frappes militaires américaines et israéliennes, l'Iran avait tapé du poing sur la table. Placé dans le groupe G de la prochaine Coupe du monde 2026 (avec la Belgique, l'Égypte et la Nouvelle-Zélande), qui doit se tenir aux États-Unis, au Canada et au Mexique, le pays perse avait déclaré, par la voix de son ministre des Sports, Ahmad Doyanmali, qu'il boycotterait la compétition.

« Vu que ce gouvernement corrompu a assassiné notre leader, il n'y a aucune condition qui ferait qu'on participerait à cette Coupe du Monde. On nous a imposé deux guerres en huit ou neuf mois, et des milliers de nos citoyens ont été assassinés. Il n'y a aucune possibilité que l'on participe. Si c'était un autre pays organisateur, la communauté internationale aurait sûrement déjà réagi et elle lui aurait retiré l'organisation de la compétition », déclarait-il le 11 mars dernier.

«LE SEUL PAYS QUI POURRAIT ÊTRE EXCLU EST CELUI QUI PORTE SIMPLEMENT LE TITRE DE « PAYS HÔTE »

Depuis, l'Iran n'avait pas confirmé son forfait à la FIFA avec des démarches officielles et ces déclarations restaient celles d'un homme



politique ne parlant qu'en son nom. Sauf que le président des États-Unis, Donald Trump, a clairement invité l'Iran à confirmer son boycott, assurant même de manière indirecte qu'il ne saurait assurer la sécurité de la Team Melli à 100% aux États-Unis. «L'équipe nationale de football d'Iran est la bienvenue à la Coupe du monde, mais je ne pense pas vraiment que sa présence soit appropriée pour sa propre vie et sa propre sécurité. Merci de votre attention sur ce sujet», a écrit le président américain sur le réseau social Truth.

Une sortie menaçante qui a eu le mérite de faire réagir l'équipe nationale iranienne sur son compte Instagram. «La Coupe du monde

est un événement historique et international, dont la FIFA, et non un pays, est l'organisatrice. L'équipe nationale iranienne a été parmi les premières à se qualifier pour ce tournoi majeur, grâce à sa domination et aux victoires consécutives des joueurs iraniens. Il est donc inconcevable d'exclure l'Iran de la Coupe du Monde. Le seul pays qui pourrait être exclu est celui qui porte simplement le titre de « pays hôte » (les États-Unis, ndlr) mais qui n'a pas la capacité d'assurer la sécurité des équipes participant à cet événement mondial.» L'Iran n'a donc pas encore déclaré forfait, mais la tension avec les États-Unis est montée d'un cran.

PREMIER LEAGUE

Machester United -Aston Villa, choc de la 30e journée

La lutte pour les places qualificatives à la lucrative Ligue des champions bat son plein, avec notamment Manchester United contre Aston-Villa, troisième contre quatrième dimanche. Liverpool, sixième, dispute aussi un choc contre un participant à la Ligue des champions, Tottenham (16e) tout comme Chelsea (5e) contre Newcastle (12e). Chelsea, adversaire du PSG en huitième de finale

de C1, va devoir vite se reprendre après la défaite 5-2 au Parc des Princes. La venue de Newcastle est à la fois un coup de pression supplémentaire et une opportunité de regagner ses esprits. En tête, Arsenal opposé à Everton et Manchester City à West Ham samedi soir continuent leur bras de fer à distance.

Dimanche 15 mars : Crystal Palace - Leeds United Manchester United - Aston Villa Nottingham Forest - Fulham Liverpool - Tottenham

Lundi 16 mars : Brentford - Wolverhampton .

ITALIE (29E JOURNÉE)

Inter-Atalanta, Lazio Rome-AC Milan, au menu

Six jours après sa nouvelle défaite dans le derby de Milan, l'Inter retrouve San Siro samedi pour affronter l'Atalanta lors de la 29e journée du Championnat d'Italie. L'Inter est toujours installé solidement en tête de la Serie A avec sept points d'avance sur l'AC Milan, mais son revers contre son grand rival qu'il n'a plus battu depuis avril 2024 pourrait laisser des traces. Non seulement les Nerazzurri, toujours privés de Lautaro Martinez, n'ont pas réussi à tuer le championnat avec un succès qui leur aurait donné 13 points d'avance, mais ils ont aussi concédé leur première défaite après 15 matches sans revers (14 victoires, un nul). Leur prochain adversaire reste lui sur une humiliation à domicile en huitième de finale aller de la Ligue des champions : l'Atalanta a été submergée 6 à 1 par le Bayern Munich mardi et a beaucoup à se faire pardonner. La "Dea", 7e (46 pts) à cinq longueurs de la 4e place, n'a en outre plus de points à perdre si elle veut disputer la prochaine Ligue des champions. L'AC Milan sera peut-être repoussé à dix points, en cas de succès de l'Inter, lorsqu'il affrontera la Lazio

(10e, 37 pts) dimanche soir au Stade olympique. Troisième avec 56 points, Naples qui récupère peu à peu tous ses blessés de longue date dont Kevin De Bruyne, reçoit le mal classé Lecce (16e, 27 pts).

Le programme de la 29e journée : Vendredi 13 mars : Torino - Parme

Samedi 14 mars : Inter Milan - Atalanta Bergame Naples - Lecce Udinese - Juventus Turin

Dimanche 15 mars : Vérone - Genoa Sassuolo - Bologne Pise - Cagliari Côme - AS Rome Lazio Rome - AC Milan

Lundi 16 mars Cremonese - Fiorentina .

ICT DAY

Huawei récompense les lauréats du hackathon Tech4Connect 2026

La fondation Huawei Algérie a récompensé, mercredi soir à Alger, les équipes étudiantes lauréates de la première édition du hackathon "Tech4Connect 2026", organisé dans le cadre de la journée des technologies de l'information et de la communication (ICT Day).

Cette compétition était consacrée à la recherche de solutions innovantes pour relever les défis majeurs liés à l'agritech et aux villes intelligentes, en s'appuyant sur les technologies de l'intelligence artificielle, de la 5G et du cloud de Huawei.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence du ministre de l'Économie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que de représentants d'institutions publiques et privées actives dans le domaine des technologies. Le hackathon, qui s'est déroulé sur une durée de 48 heures, a réuni plus de 200 étudiants répartis en équipes composées chacune d'un spécialiste en intelligence artificielle, d'un expert du domaine concerné et d'un concepteur principal. Les participants avaient pour mission de développer, via le cloud



de Huawei, des prototypes innovants exploitant l'intelligence artificielle, la 5G et l'énergie numérique afin de contribuer à la conception de villes intelligentes et durables. À l'issue de la compétition, deux équipes ont été sélectionnées dans chaque catégorie pour récompenser l'innovation et la créativité des étudiants issus des universités algériennes. La cérémonie, organisée dans une atmosphère marquée par le mois de Ramadan, a également comporté un moment dédié à la reconnaissance de l'excellence aca-

démique. À cette occasion, la fondation Huawei Algérie a honoré les étudiants participants et les lauréats du premier prix du programme "Seeds for the Future 2025", venus de 44 universités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Ces derniers ont effectué un stage de 15 jours à Alger avant de se rendre en Chine pour une immersion d'une semaine au siège du groupe Huawei. Dans son intervention, le ministre Noureddine Ouadah a souligné le rôle central de la jeunesse et des étu-

dants algériens dans la transformation numérique du pays, une priorité soutenue par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a également mis en avant la coopération avec Huawei dans le domaine des télécommunications, notamment pour intégrer des programmes développés par des start-up algériennes au sein des systèmes technologiques de l'entreprise. « Nous disposons de toutes les compétences nécessaires et nos ingénieurs sont capables de développer ce type de logiciels au cœur des systèmes technologiques les plus complexes conçus par Huawei », a-t-il affirmé, évoquant les projets primés lors de concours étudiants. Le ministre a par ailleurs insisté sur l'importance des micro-entreprises financées par l'État, estimant qu'elles peuvent contribuer à accélérer le processus de numérisation, à renforcer l'intégration technologique et à mieux maîtriser ces technologies sensibles. De son côté, le président-directeur général de Huawei, Tony Xu, a salué « les relations historiques profondes » entre l'Algérie et la Chine, tout en réaffirmant l'engagement de l'entreprise à accompagner la transformation numérique du pays. Il a particulièrement insisté sur l'importance stratégique de la formation, mettant en avant la coopération étroite de Huawei avec différents secteurs pour renforcer les compétences technologiques locales.

FACE AUX MANIPULATIONS NUMÉRIQUES

L'Algérie plaide pour une souveraineté cognitive

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis en avant l'importance de mettre en place un environnement numérique hautement résilient afin de faire face aux défis de la guerre cognitive et de promouvoir la production de contenus locaux répondant aux attentes de la jeunesse algérienne. Dans une contribution publiée mardi dans les colonnes du quotidien Le Soir d'Algérie, intitulée « La guerre cognitive, un outil de déstabilisation mentale de la société », le ministre explique que, contrairement aux guerres traditionnelles visant la conquête de territoires, la guerre cognitive cherche avant tout à manipuler l'opinion publique. Selon lui, cette stratégie repose sur des actions hostiles destinées à provoquer une perturbation mentale au sein de la société, notamment à travers l'utilisation intensive de l'intelligence artificielle, des réseaux sociaux et des technologies de deepfake permettant de manipuler l'information et d'éroder la confiance des citoyens envers eux-mêmes et envers les institutions. Dans ce contexte, M. Baddari a souligné la nécessité de protéger la jeunesse, les infrastructures et l'économie contre des États ou des individus malveillants qui exploitent ces technologies pour influencer l'opinion publique, diffuser des informations trompeuses et affaiblir le moral des jeunes, souvent peu conscients des risques liés à ces pratiques. Le ministre a également averti que les réseaux sociaux constituent un outil privilégié pour des entités ou individus hostiles à l'Algérie, leur permettant d'influencer l'opinion publique de manière plus discrète. Il a expliqué que l'exploitation de l'histoire nationale et de l'identité collective figure au cœur de ces stratégies malveillantes. À cet égard, il a précisé que la question identitaire est parfois utilisée comme levier de mobilisation émotionnelle, reposant sur des lignes de fracture renouvelées pour semer la discorde entre les populations des différentes régions du pays et déformer l'histoire de la glorieuse Révolution de libération. La banalisation d'un discours violent viserait également à encourager une critique destructive. Face à ces menaces, le ministre estime que la réponse réside dans la création d'un environnement numérique résilient, dans lequel la guerre cognitive ne serait ni tolérée ni normalisée, et où la société dans son ensemble rejeterait cette forme de violence tout en participant activement à sa prévention. Il a également plaidé pour la mise en place d'une veille cognitive nationale, permettant d'anticiper les menaces plutôt que de simplement y réagir. Cette démarche devrait s'appuyer sur un renforcement de la coopération entre les différents secteurs ainsi que sur des partenariats internationaux avec des pays de confiance, à travers des mécanismes d'échange d'informations, de formation conjointe et d'exercices de simulation. Enfin, M. Baddari a souligné que l'enjeu pour l'Algérie ne se limite pas à se défendre, mais consiste également à bâtir une société dotée d'une véritable souveraineté cognitive. Il a ainsi appelé à investir dans la résilience cognitive afin de faire face aux conflits futurs, renforcer l'unité nationale et garantir un développement durable.

NEW TECH

VERS UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ORDINATEURS

Des innovations qui redéfinissent l'avenir de la technologie

Ces dernières années ont été marquées par l'émergence de nombreuses technologies innovantes dans le secteur des ordinateurs et des appareils mobiles, y compris les smartphones. Ces avancées influencent directement la manière dont les utilisateurs interagissent quotidiennement avec les technologies numériques.

Si l'intelligence artificielle a monopolisé l'attention au cours des derniers mois, donnant parfois l'impression que les entreprises technologiques concentrent tous leurs efforts sur ce domaine, la réalité est plus nuancée. Les grandes firmes poursuivent parallèlement le développement d'autres innovations majeures qui pourraient transformer profondément l'écosystème informatique dans les années à venir. Pour l'instant, ces technologies demeurent encore au stade de concepts ou de prototypes, et leur commercialisation à grande échelle n'est pas attendue dans l'immédiat. Néanmoins, si ces idées parviennent à se concrétiser et à s'imposer sur le marché, elles pourraient provoquer un véritable bond technologique, rapprochant les appareils informatiques de visions dignes de la science-fiction.

L'ESSOR DES PLATEFORMES INFORMATIQUES PORTABLES

Pendant des décennies, la puissance informatique a été associée à la taille des machines. Plus un ordinateur était volumineux, plus il était considéré comme performant et capable d'exécuter des tâches complexes. Cette équation est aujourd'hui remise en question. Les fabricants parviennent désormais à concevoir des appareils compacts qui offrent des performances comparables à celles des ordinateurs de bureau traditionnels. Les plateformes de jeux portables illustrent parfaitement cette évolution. Ces dernières années ont vu l'arrivée d'une nouvelle génération d'appareils capables de rivaliser avec les

consoles de salon et certains ordinateurs classiques, tout en conservant un format portable. Dans la même dynamique, les ordinateurs portables équipés de processeurs développés par Apple constituent un autre exemple marquant. Les MacBook dotés de puces de la série M reposent sur l'architecture ARM, largement utilisée dans les smartphones. Cette technologie consomme moins d'énergie et génère moins de chaleur, ce qui permet de concevoir des ordinateurs plus fins et plus faciles à transporter. Malgré leur faible consommation énergétique, ces processeurs offrent une puissance de calcul comparable à celle de certains processeurs de bureau haut de gamme. Ils sont désormais utilisés dans des domaines exigeants tels que le montage vidéo ou le développement informatique. Le succès de ces appareils a incité plusieurs fabricants à accélérer leurs recherches afin de concevoir de nouvelles plateformes informatiques portables capables de rivaliser avec les machines traditionnelles. Selon plusieurs analyses spécialisées, les consoles et plateformes de jeu portables pourraient d'ailleurs représenter l'avenir des systèmes de jeu haute performance.

LES BATTERIES AU SILICATE DE CARBONE

Lorsque les spécialistes évoquent l'avenir des batteries, l'attention se porte souvent sur les smartphones ou les consoles portables. Pourtant, les ordinateurs portables dépendent eux aussi de technologies similaires. Certaines entreprises du secteur mobile commencent déjà à intégrer des batteries au silicate de carbone dans leurs appareils. Cette technologie permet d'augmenter la capacité de stockage d'énergie tout en améliorant la vitesse de recharge.

La consommation énergétique constitue l'un des principaux défis dans l'évolution des composants informatiques. En effet, plus les processeurs deviennent puissants, plus ils nécessitent

d'énergie. Les batteries au silicate de carbone pourraient apporter une solution à ce problème en offrant des capacités pouvant atteindre environ 9 000 milliampères-heures dans des formats compacts, avec des temps de recharge plus rapides.

LES ÉCRANS EXTENSIBLES, PROCHAINE RÉVOLUTION ?

Après les écrans pliables, qui ont déjà marqué une étape importante dans l'évolution des smartphones et des ordinateurs portables, une nouvelle technologie pourrait bientôt transformer le marché : les écrans extensibles. Cette innovation permettrait d'agrandir l'affichage d'un appareil sans augmenter son volume lorsqu'il est transporté. En pratique, un simple bouton pourrait suffire à étendre la taille de l'écran d'un ordinateur portable. L'intérêt pour cette technologie s'est illustré récemment avec la présentation d'un ordinateur portable de jeu développé par Lenovo lors du dernier salon international de l'électronique grand public CES. Ce modèle expérimental est doté d'un écran extensible qui peut augmenter sa taille d'environ sept pouces lorsqu'il est déployé, passant d'environ 16,8 pouces à près de 24 pouces.

UN FUTUR ENCORE À CONFIRMER

Ces innovations ouvrent la voie à une nouvelle génération d'ordinateurs capables d'offrir des performances élevées dans des formats toujours plus compacts et flexibles. Toutefois, il reste encore difficile d'évaluer pleinement leur impact tant que ces technologies ne sont pas intégrées dans des produits commercialisés à grande échelle. Les prochaines années seront donc décisives pour déterminer si ces concepts resteront de simples prototypes ou s'ils marqueront véritablement l'avènement d'une nouvelle ère pour l'informatique personnelle.

DEUX SEMAINES À PEINE APRÈS SA NOMINATION

La ministre française de la Culture déjà embarrassée par une photo avec Epstein

Deux semaines à peine après sa nomination rue de Valois, Catherine Pégard se retrouve fragilisée par l'affaire Epstein.

Une enquête du «Monde» publiée le 11 mars révèle sa présence aux côtés du pédocriminel lors d'une visite privée à Versailles en 2013. Elle avait pourtant affirmé n'en avoir «aucun souvenir». De nouvelles ramifications gênantes pour le gouvernement français.

À peine installée au ministère de la Culture en remplacement de Rachida Dati fin février 2026, Catherine Pégard est déjà confrontée à un embarras public avec la publication d'une photo exhumée des Epstein Files. Une photo qui contredit les dénégations de la ministre. Dans son enquête sur «les vies parisiennes» de Jeffrey Epstein, le journal Le Monde documente l'accès privilégié du financier américain aux cercles culturels et politiques français, même après sa condamnation de 2008.



GÈNE DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS FRANÇAISES AYANT CÔTOYÉ EPSTEIN TENTENT LE MUTISME SUR CE SANDALE PLANÉTAIRE

Parmi les noms cités figure celui de l'ancienne présidente du château de Versailles, devenue ministre. Le 25 mars 2013, elle aurait organisé, ou du moins supervisé, une visite «très privée» pour Epstein, en

compagnie de Caroline Lang, fille de Jack Lang, et du cinéaste Woody Allen. La photo a largement circulé sur les réseaux sociaux. Contactée par le quotidien avant sa nomination, Catherine Pégard avait balayé l'information d'un revers de main : «Aucun souvenir d'une visite des Lang ni de Jeffrey Epstein». Elle ajoutait même : «Cela a pu se passer alors que je n'étais pas là, mais si j'avais été

présente je m'en souviendrais et le dirais, bien sûr». BFMTV a retrouvé dans les documents judiciaires américains une photo prise ce soir-là dans la galerie des Glaces, montrant «distinctement Caroline Lang, Woody Allen, Jeffrey Epstein et Catherine Pégard posant ensemble, un figurant costumé en courtisan à leurs côtés». Contactée à nouveau après la publication de ce cliché, la ministre n'a pas répondu aux interrogations des journalistes français. Aucun autre lien avéré n'a pour l'heure été établi entre l'ancienne journaliste et conseillère élyséenne sous Nicolas Sarkozy et le criminel américain, mort en prison en 2019. Mais cet épisode illustre la gêne de nombreuses personnalités françaises qui ont côtoyé Epstein et tentent aujourd'hui de faire silence sur ces épisodes. Pour l'heure, l'exécutif n'a pas commenté cet incident, qui place la nouvelle locataire de la rue de Valois dans une position délicate dès les premiers jours de son mandat. L'affaire rappelle surtout à quel point les connexions parisiennes du prédateur continuent de resurgir, bien après sa disparition.

R. I.

ENQUÊTES COMMERCIALES AMÉRICAINES

Pékin dénonce une « manipulation politique et un argument fallacieux »

La Chine a dénoncé ce qu'elle qualifie de «manipulation politique», après l'annonce par la Maison Blanche de l'ouverture de nouvelles enquêtes commerciales susceptibles de déboucher sur l'imposition de droits de douane supplémentaires contre plusieurs partenaires, dont Pékin, ont rapporté plusieurs médias internationaux. Les autorités chinoises contestent notamment l'argument des surcapacités industrielles, avancé par Washington pour justifier ces investigations. La Chine «s'oppose à toute mesure tarifaire unilatérale (...) Les prétendues surcapacités sont un argument fallacieux. La Chine s'oppose à ce qu'elles servent de prétexte à une manipulation politique», a

déclaré lors d'un point de presse régulier le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Guo Jiakun. La Maison Blanche a annoncé mercredi le lancement d'une série d'enquêtes visant à documenter les préjudices économiques subis par les États-Unis. Ces investigations concernent une quinzaine de pays ou blocs commerciaux, dont la Chine et l'Union européenne, et constituent une première étape avant l'éventuelle adoption de nouvelles mesures tarifaires. Les deux premières économies mondiales se sont livrées en 2025 une intense confrontation commerciale, aux répercussions internationales, avant qu'une trêve ne soit conclue en octobre. De nouvelles négo-

ciations entre Washington et Pékin devraient se tenir dans les prochaines semaines. Un responsable de la Maison Blanche a également indiqué que le président Donald Trump pourrait se rendre en Chine entre fin mars et début avril, une visite au cours de laquelle les tensions commerciales devraient figurer en tête de l'agenda. Guo Jiakun s'est toutefois gardé de confirmer la tenue de ce déplacement. «Les guerres commerciales et tarifaires ne servent les intérêts de personne», a-t-il déclaré. «Les deux parties doivent résoudre leurs différends par la concertation, sur la base de l'équité, du respect mutuel et de l'intérêt réciproque», a-t-il dit.

R. I.

BUDAPEST DÉNONCE UN « BANDITISME D'ÉTAT »

L'ex-chef du SBU ukrainien Omeltchenko menace la famille de Viktor Orbán

Pour Kiev, la pression sur la famille semble être devenue un levier diplomatique pour débloquer les 90 milliards d'euros promis par l'UE. L'ancien général des services secrets ukrainiens Grigory Omeltchenko somme Viktor Orbán «de penser à ses enfants et ses petits-enfants», évoquant, dans ses propos «une surveillance totale» des faits et gestes du Premier ministre. L'ancien général du Service de sécurité ukrainien (SBU) Grigory Omeltchenko a proféré des menaces à l'encontre du Premier ministre

hongrois Viktor Orbán, dans une interview accordée à la chaîne ukrainienne Priamoy, il a appelé le dirigeant hongrois à «penser à ses cinq enfants et ses six petits-enfants». Omeltchenko a affirmé que le SBU connaissait non seulement l'adresse d'Orbán, mais aussi ses habitudes : «où il passe ses nuits, boit de la bière, du vin, fume le narguilé, se promène, avec qui il se rencontre». L'ancien officier a averti que «le karma ne pardonne les crimes à personne», justifiant ces menaces par la «position anti-ukrainienne» supposée

d'Orbán. En réponse, le Premier ministre hongrois a enregistré une vidéo dans laquelle il appelle tour à tour les membres de sa famille pour les mettre en garde, demandant à sa fille d'expliquer la situation à son petit-fils, «déjà assez grand pour comprendre».

KIEV MENACE, BUDAPEST DÉNONCE UN « BANDITISME D'ÉTAT »

Début mars, Zelensky avait déjà menacé de divulguer l'adresse d'Orbán à l'armée ukrainienne afin qu'elle «lui parle dans son propre langage

» s'il persistait à bloquer l'aide financière de l'UE. Bien qu'il n'ait pas nommé directement Orbán, le chef du régime de Kiev l'a qualifié de «seule personne au sein de l'UE» susceptible de faire obstacle aux 90 milliards d'euros. Quelques jours plus tard, Orbán a répliqué en affirmant que ces menaces visaient en réalité la Hongrie elle-même. Il a dénoncé les actions de Kiev comme du «banditisme d'État», jurant de ne pas céder à l'intimidation et de continuer à «défendre les familles hongroises».

R. I.

BIÉLORUSSIE

Minsk renforce ses liens avec les pays du Sud, déclare le ministre des Affaires étrangères

Le Bélarus a annoncé que sa politique étrangère va davantage s'orienter vers l'approfondissement de sa coopération avec les pays du Sud global, selon les déclarations le ministre biélorusse des Affaires étrangères, Maxim Ryzhenkov. Soulignant dans ses propos que «le changement stratégique opéré, par son pays va sur l'engagement avec les pays du Sud passant du dialogue politique à une coopération économique concrète». Rappelant l'adhésion pleine et entière à l'Organisation de coopération de Shanghai et à la participation active au format BRICS+, ces deniers «ont ouvert de nouvelles perspectives aux entreprises biélorusses», a déclaré Ryzhenkov lors d'une réunion du réunion consacrée à l'examen des activités et du bilan du ministère en 2025. «Les chiffres des exportations reflètent cette dynamique, les exportations vers les pays africains, latino-américains et asiatiques ayant toutes fortement augmenté» a annoncé Ryzhenkov, rappelant par la même occasion que «la position de Minsk reste inchangée et le Bélarus privilégie un dialogue pragmatique sur un pied d'égalité, et non des ultimatums», dans les relations internationales.

R. I.

HAUSSE DE L'IPC EN FRANCE DE 0,9 % EN FÉVRIER

« Les prix de l'énergie ont continué d'augmenter d'un mois à l'autre » selon l'INSEE

L'indice des prix à la consommation (IPC) en France a augmenté de 0,9 % en février par rapport à l'année précédente, contre 0,3 % en janvier, a annoncé hier, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Selon l'INSEE, la hausse de l'inflation «a été largement due à une baisse moins marquée des prix de l'énergie», qui ont chuté de 2,9 % en glissement annuel en février après une baisse de 7,6 % en janvier, principalement en raison d'un effet de base lié aux prix de l'électricité qui ont fortement diminué en février 2025. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 2 % sur un an, après une hausse de 1,9 % en janvier, tandis que les prix du tabac ont progressé de 3 %, après une augmentation de 2,7 % le mois précédent. En revanche, l'inflation des services a légèrement ralenti, passant de 1,7 % en janvier à 1,6 %. L'IPC a progressé de 0,6 % en février, après un recul de 0,3 % en janvier. L'INSEE explique ce rebond principalement par une hausse saisonnière des prix des produits manufacturés, qui ont augmenté de 1,4 % après une baisse de 1,9 % en janvier, suite à la fin des soldes d'hiver sur l'habillement et la chaussure. Les prix de ces articles ont ainsi progressé de 5,9 %, après une chute de 10,2 % le mois précédent. Les prix des services ont également rebondi, augmentant de 0,5 % en février après avoir légèrement baissé de 0,1 % en janvier, en partie à cause de facteurs saisonniers, tandis que les prix de l'énergie ont continué d'augmenter d'un mois à l'autre. L'inflation sous-jacente s'est établie à 0,9 % en février, contre 0,7 % en janvier, selon l'INSEE.

R. I.

CLÔTURE DU 15E FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBI

Les lauréats distingués

Le 15e Festival culturel national de la chanson chaâbi a pris fin jeudi soir à Alger, lors d'une cérémonie officielle, après 4 jours de compétition avec la remise des prix aux lauréats de cette édition marquée par la participation 15 candidats.

La cérémonie de clôture s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, M. Amar Abba, du commissaire du festival, Abdelkader Bendameche et du directeur du Palais, AHCÈNE GHIDA, aux côtés de figures artistiques et maîtres du chaâbi. Le jury, présidé par l'artiste El Hadi El Anka, avec comme membres Zerrouk Mokdad, Fayçal Hedroug, Mohamed Hamaidia, Djamel Fodil et Khaled Chahlel Yacine, a distingué 4 lauréats à l'issue de cette cérémonie, avec la remise de prix dotés de récompenses financières. Le 1er Prix a été attribué à Islam Larbi Bouamrane d'Ain Defla, sacré meilleur interprète de cette édition pour sa reprise de "Echemâa" du défunt chanteur Kamel Messaoudi (1961- 1998), alors que Yacine El Achi de Constantine et Hicham Meziane d'Alger ont reçu, ex aequo, le 2e Prix. Mohamed Amine Kourak de Tiaret a décroché le 3e Prix de cette 15e édition dont le Prix spécial du jury est revenu à Hiba Cherk El Ain de Blida. Dans son rapport d'évaluation, présenté par Khaled Chahlel Yacine, le jury a relevé un "niveau artistique" convergent des candidats de ce concours dédié à la chanson populaire, rendant ainsi l'évaluation et la notation "délicate" et "difficile" en raison de la qualité "élevée" des performances. Le jury, a-t-il noté, a adopté dans son évaluation une série de critères techniques, artistiques et de présence scénique, notamment la maîtrise vocale et du rythme, la mémorisation et l'originalité du texte ainsi que et la justesse de la perfor-



mance linguistique. Avant la phase finale, les candidats ont bénéficié d'une "formation académique" à travers une master-class qui a contribué à "perfectionner la maîtrise des critères de sélection", a souligné M. Chahlel Yacine. Accompagné par un orchestre dirigé par Abdelwahab Boukoura, le lauréat du 1er prix, Islam Larbi Bouamrane, a interprété des pièces chaâbi. Un hommage aux membres du jury a été rendu en clôture de la cérémonie. Par

ailleurs, les organisateurs ont annoncé l'ouverture à partir du 1er juillet prochain, des inscriptions pour participer au 16e Festival national de la chanson chaâbi. Organisé depuis 2006, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival culturel national de la chanson chaâbi vise à préserver le patrimoine de ce genre musical populaire, notamment à travers la formation de jeunes talents capables d'assurer la relève.

OPÉRA D'ALGER

Concert de la troupe "El Ferda"

La troupe "El Ferda" de Bechar a animé, mercredi soir à Alger un concert de chants aux contenus authentiques sublimant la richesse et la diversité culturelles ancestrales, devant un public relativement nombreux. Durant plus de deux heures de temps, Larbi Bestam, leader et interprète de la troupe a enchanté le public de l'Opéra d'Alger "Boualem-Bessaïh", après lui avoir fait part de "tout son bonheur à le retrouver". Soutenu par Abdrabbi Bouhamza au violon alto, Farouk Benabdellah au clavier, Abdelouahab Hosni à la derbouka, ainsi que Abderabbi Benadda, Lakhdar Hamidi et Hamza Mouna aux percussions, Larbi Bestam, à l'Oud (luth), a rendu une quinzaine de pièces du répertoire "Tawasol", une variante du Melhoun très répandue dans la Saoura. Adressant des louanges au Divin, et célébrant l'adoration de son

prophète(QSSL), à travers quelques M'dihs, Larbi Bestam et son ensemble ont rendu entre autres pièces, "Krim El Kourama", "Es'sla wes'lem âla' N'bi", "Djillali ya Boualem", "Djoud, djoud ya moulana" (tindi), "Ya men'dra", "Salam salamou" et "Benbouziane". L'identité du genre musical de la troupe de kenadsa (petite localité bécharoise) est mise en valeur à travers les sonorités denses des mélodies et percussions traditionnelles, notamment, les karqabous et "El Ferda" (tambour plat et large posé à même le sol), ou encore l'Oud, qui, associés à la lenteur des cadences irrégulières et ternaires, mettent en exergue la singularité de ce genre musical. Interagissant avec les spectateurs en les faisant chanter certains de ses refrains, Larbi Bestam a usé de ses talents de professionnel chevronné, pour conclure chaque pièce entonnée, dans la légèreté envoûtante

THÉÂTRE

Rencontre à Alger sur le parcours et l'oeuvre de Abdelkader Alloula

Une rencontre sur le parcours singulier et l'œuvre prolifique de l'homme de théâtre Abdelkader Alloula (1939-1994), a été animée, jeudi à Alger, par des académiciens et des universitaires, en présence de la comédienne et fille de ce grand dramaturge qui a marqué le mouvement théâtral algérien. Organisée par la Radio algérienne à l'occasion du 32e anniversaire de la disparition (14 mars 1994) de cette grande figure algérienne du 4e Art, cette rencontre, prévue à la diffusion samedi prochain sur les ondes de Radio Culture, a été placée sous l'intitulé : "Alloula: Cavalier des planches, gardien du patrimoine". Les deux parties de cette rencontre commémorative, ont été animées par le directeur artistique du TNA, Djamel Guermi, le président de la Commission scientifique de l'ouvrage récemment paru sous le titre, "Abdelkader Alloula Ladjouad, Les Eternels", le docteur, Abdelhamid Allaoui et le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche. La comédienne et fille du regretté dramaturge, Rihab Alloula, le critique et l'enseignant à l'université Alger 2, AHCÈNE TILANI et le journaliste et critique de théâtre, Boubekour Sekini, ont également été conviés à cette rencontre. Rihab qui n'avait que 10 ans en 1994, a évoqué son lien avec son père empreint de "compréhension, d'encouragements et de générosité", et a souligné qu'elle continuait encore de découvrir cette figure emblématique du théâtre, ses "élans d'engagement et de dévouement pour l'Algérie à travers la pratique du 4e Art" et via les témoignages de celles et ceux qui l'ont connu. Les intervenants ont rappelé l'"humanisme de l'homme, sa grande disposition à écouter et sa disponibilité à aider", ainsi que ses "préoccupations premières" relatives à la nécessité de "construire un théâtre algérien, authentique dans ses contenus et moderne dans ses formes, fondé sur les bases solides du patrimoine culturel et au service de l'individu et de la société algérienne". Portant "une vision sur l'avenir du théâtre algérien claire et précise, Abdelkader Alloula savait parfaitement ce qu'il voulait", consacrant son œuvre entièrement à la "libération de la pensée de toutes les contraintes" et travaillant avec "une projection clairvoyante et pragmatique" dans chacun des ateliers constituant un spectacle (écriture, mise en scène, scénographie, direction d'acteurs, éclairage, bande son), a-t-on ajouté. "Son souci du détail l'avait poussé jusqu'à parler du +théâtre de la parole+", qu'il ciselait sur les plans, "sémantique, phonologique et phonétique", ce qui donnait une "uniformité et une ressemblance" du propos dans un rythme "harmonieux de complémentarité" lors de l'interprétation des différents rôles. "Le regretté dramaturge parlait également du +théâtre de l'écoute+", après s'être longtemps consacré à étudier et faire des recherches sur la manière dont chaque propos allait être perçu par le récepteur, une quête de simplicité académique où tout devait être dit et transmis avec des corpus basiques de tous les jours, aux propos percutants et bien agencés". Alloula, ont poursuivi les intervenants, "c'est aussi l'agencement dans ses spectacles, de la poésie populaire (à l'instar du Melhoun) oeuvrant à promouvoir la culture et le patrimoine algériens, tant sur la forme que dans les contenus, en mettant en valeur les us et les coutumes du peuple". Les invités à cette rencontre ont appuyé leur propos avec plusieurs exemples de pièces dont, "Ladjouad", "Lagoual", "Homk Salim" (adaptée de Journal d'un fou de Nicolas Gogol) et quelques anecdotes et souvenirs vécus avec le regretté.

DJANET

"Layali Ramadhan", une occasion de valoriser le patrimoine culturel

Le programme culturel "Layali Ramadhan", meublant les soirées ramadhanesques, constitue dans la wilaya de Djanet, outre son aspect récréatif et culturel, une occasion de valoriser et de promouvoir le patrimoine culturel de la capitale du Tassili N'Ajjer. Ces soirées sont mises à profit pour, outre le bouquet d'activités culturelles et artistiques, mettre en valeur les produits de l'artisanat, dont l'habit traditionnel, le chant du patrimoine local et la poésie retraçant l'histoire de la région, a indiqué la responsable chargée de la gestion de la direction de la culture et des arts, Bahia Bouceddi. Initiée par la direction de la Culture et des Arts, en coordination avec différents acteurs et associations, le programme comprend aussi diverses activités culturelles animées au niveau des maisons de jeunes, la salle de cinéma "Tassili", l'esplanade "Tifirt" au quartier Azelouaz, la place du centre-ville de Djanet et la placette "Dag Akhdadj" au quartier El-Mizane, a-t-elle détaillé. Au programme, ont été également prévus des soirées artistiques, des concours culturels, des activités récréatives et ludiques, des interprétations d'Inchad et des concours de récitation du Coran, animés par des associations locales. Approchés par l'APS, de nombreux citoyens se sont dits satisfaits de ces activités ramadhanesques qui ont drainé une large affluence

TIZI-OUZOU

Coup d'envoi du festival du rire de Ouaguenoun

Le coup d'envoi de la 4ème édition du festival du rire a été donné jeudi en soirée à Tanajelt, dans la commune de Ouaguenoun, à l'Est de Tizi-Ouzou. Ce festival qui s'étalera sur trois jours, du 12 au 14 mars, est organisé par l'association culturelle Igran de cette localité en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Ouaguenoun et la direction de la jeunesse et des sports. Une pléiade de comédiens professionnels ainsi que des troupes à l'instar d'El Fardja prennent part à cette 4ème édition de ce festival durant laquelle une vingtaine (20) de spectacles, entre professionnels et amateurs, sont prévus. "Un concours de

blagues pour enfants sera, également, organisé durant cette manifestation pour leur inculquer la culture du spectacle, initier et encourager les jeunes talents et les mettre en contact avec des comédiens professionnels", a indiqué à l'APS, Karim Aoudjit, de l'association organisatrice. Lancé en 2023, la manifestation ambitionne, selon les organisateurs, à "promouvoir l'activité culturelle et permettre l'accès à la distraction au sein de la société, et parmi la jeunesse, notamment, dans l'objectif de les prémunir contre les fléaux sociaux et aussi de l'addiction grandissante aux réseaux sociaux".

SAMEDI
24 RAMADHAN 1447**IFTAR : Alger : 19:01****Constantine : 18h46****Oran : 19h09****IMSAK : Alger : 05:38****Constantine : 05h27****Oran : 05h50****Recette
du jour****Mhancha à la
viande hachée****Ingrédients (pour 6 à 8
personnes):**

- Pour la farce :
 - 450 g de viande hachée
 - 2 oignons émincé
 - 30 g de beurre
 - 2 c à soupe d'huile
 - 3 c à soupe de persil ciselé
 - 3 c à soupe de coriandre ciselé
 - 1/4 c à café de noix de muscade
 - 1/4 c à café de cannelle
 - 1/2 c à café de gingembre
 - 1/2 c à café de piment doux (paprika)
 - Du sel et du poivre
 - 1 oeuf
 - 4 carré de fromage à tartiner (facultatif)
- Pour le pliage :
 - 7 grandes feuilles de pâte à

filo
• 80 g de Smen ou de beurre**PREPARATION:**

Dans une poêle sur feu doux, faire fondre le beurre avec l'huile puis faire dorer l'oignon émincé. Ajouter la viande hachée, les épices, saler et poivrer puis remuer jusqu'à ce que la viande cuise et le liquide soit complètement absorbé. Retirer du feu puis ajouter la coriandre et le persil ciselé, l'oeuf battu en omelette et le fromage découpé en petits morceaux, laisser refroidir. Faire fondre les 50 g de beurre. Dérouler les feuilles de filo

en prenant soin de les garder sous un linge propre pour éviter qu'elles se dessèchent. Sur le plan de travail, déposer une feuille de filo plier la en deux sur la longueur. Déposer tout au long du bord de la feuille de filo 2 à 2,5 cm de farce. Rouler la feuille de pastilla autour de la farce pour obtenir un long boudin. Enrouler le boudin de Mhancha sur lui-même pour lui donner une forme d'escargot. Répéter l'opération pour obtenir 7 Mhancha. Déposer les Mhancha sur une plat allant au four chemisé de papier cuisson, les badigeonner de smen ou de beurre fondu

**JUS DE CAROTTE, ORANGE
ET POMME****Ingrédients :**

1kg de carotte
6 oranges
2 pommes

PRÉPARATION 10 min

- 1 Épluchez les carottes puis coupez-les en gros morceaux.
- 2 Rincez les pommes, coupez-les en quartiers, enlevez leurs pépins puis recoupez les quartiers en 2 ou 3.
- 3 Pressez le jus des oranges.
- 4 Passez les morceaux de carotte et de pomme à la centrifugeuse puis ajoutez le jus des oranges.



صبح فطوركم

Gâteau du Jour**Cornets****INGRÉDIENTS****Pâte à cornets:**

- 500gr de farine
- 270gr de sésame
- 90gr de beurre fondu
- 1oeuf
- 1cs de sucre glace
- 1e pincée de sel
- eau de fleur d'oranger

Farce:

- 300-400gr de fruits secs de votre choix (amandes, cacahuètes...) grillées et concassées
- Sirop de miel
- quelques gouttes de fleur d'oranger (ou vanille pour ceux qui n'aiment pas la fleur d'oranger)

Finition:

Sirop de miel parfumé à la fleur d'oranger

Sésame grillé**Etapas:**

préparer la pate à cornets, dans



un grand bol, mélanger la farine, le sésame, le sel et le sucre, creuser le centre et verser l'oeuf mélangé au beurre fondu et frotter le tout pour faire pénétrer la matière grasse, ajouter petit à petit l'eau de fleur d'oranger, cuillère à soupe à la fois jusqu'à ce que la pâte soit lisse, ferme et non collante. Filmer dans du film alimentaire et laisser reposer 30min à température ambiante. Abaisser la pâte au rouleau et à l'aide d'un emporte pièce découper des ronds, refermer chaque rond autour d'un cône (en aluminium) en appuyant pour souder les bords et éviter que les cornets ne s'ouvrent à la cuisson. Passer les cônes à la friture, dès que les cornets commencent à cuire, les cônes se détachent facilement, les retirer de l'huile et les laisser refroidir pour les utiliser de nouveau pour le reste de pâte.

-Passer les cornets chauds dans un sirop de miel parfumé à la fleur d'oranger et les laisser réserver jusqu'à ce que vous ayez fini toute la pâte

-Préparer la farce en mélangeant les fruits secs concassés avec un peu de sirop de miel pour bien amalgamer le tout, remplir à l'aide d'une petite cuillère à café chaque cornet et passer l'extrémité dans le sésame grillé et voilà!

**Conseil du jour****Soyez généreux avec
les autres****Le
saviez-
vous ?****meilleures bonnes
actions de Ramadan**

Le Suhoor est cote source
d'énergie pour la journée;
ne sautez jamais ce repas.



Bon à savoir!
Contrôlez votre tension artérielle
Réduisez votre consommation de
sel

Astuce du jour:**MAUVAISE HALEINE**

Brossez-vous les dents au moins deux fois par jour, avec un dentifrice au fluor pour éliminer les bactéries. Utilisez du fil dentaire tous

les jours pour éliminer les particules de nourriture et les bactéries qui se logent entre les dents et causent la mauvaise haleine.



جايز علي بابا واش
جايز تشوف، انا لا بست الحوي
انت لابس الصوف، قالي يا لالاس
الجال مخلوف، وراحي عندي
نلبسك القاطون، يدلك
الشنوف

Le Courrier
d'AlgérieQuotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquent les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME EMIR ABDELKADER -ZEMMOURI
SAMEDI 14 MARS 2026 - PRIX : UFADA - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H00
QUARTÉ -QUINTÉ

Emilia Star, visera la victoire

L'hippodrome de Zemmouri, encore une fois, nous organise une course de Sulky réservée aux trotteurs d'un niveau moyen, n'ayant pas totalisé la somme de 96.000 DA en gains et places depuis le 1er octobre 2025, qui verra la participation des trotteurs de la même qualité technique sur une distance courte par rapport à cette race de chevaux particulièrement de leur physique et morphologie musculaires. Un parcours réparti en trois échelons en conformité avec les conditions de la course du jour, le 1er poteau réunira 8 trotteurs où à part la vieille trotteuse Victoire du Verger qui est engagée comme simple figurante, par contre le reste ce sont des chevaux connus pour leurs puissances et leur rapidité. Au 2e poteau positionné sur 2225 mètres la présence de deux trotteurs qui ont déjà prouvé de belles allures comme le hongre bai Eclair de L'elle, cette fois-ci, visera les plus hautes marches du podium et enfin au dernier poteau, 2 trotteurs dont le plus convaincant, le mâle noir French Design qui démontre de belles choses et particulièrement dans des distances identiques à celle du jour, donc, l'équilibre des forces en présence reste divisé quand-même dans ce prix Ufada support aux deux paris PMU quarté et quinté qui reste à surprise car dans les parcours de 2200 mètres rien n'est joué d'avance, et un simple défaut d'allure et les trotteurs les plus cotés seront distancés.

LES PARTANTS AU CRIBLE

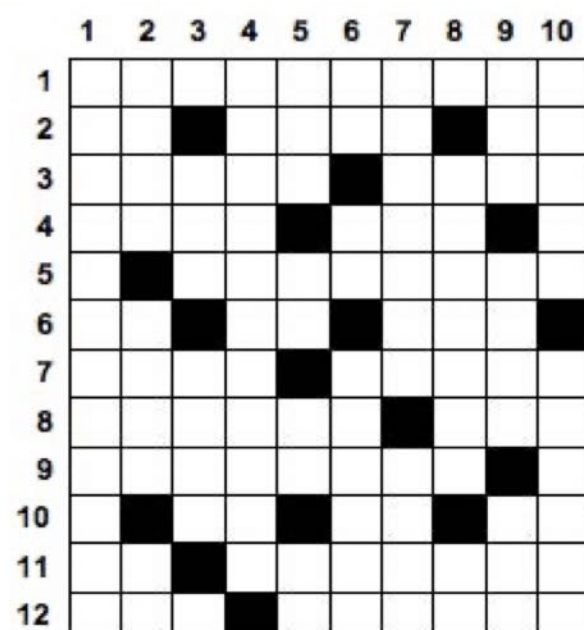
1. **VICTOIRE DU VERGER.** Elle doit être engagée uniquement pour l'organisation d'un pari.
2. **CHER AMI.** Méfiance, c'est un trotteur très vif et rapide idéalement placé au pre-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
C. SAFSAF	1	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SASFAF	2200	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	2	CHER AMI	A. SAHRAOUI	2200	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	3	CACTUS D'YVEL (0)	N. TIAR	2200	N. TIAR
L. BOUDJEMAA	4	AXARRO (0)	H.AGUENOU	2200	N. TIAR
SA. FOUZER	5	EMILIA STAR (0)	SA. FOUZER	2200	PROPRIÉTAIRE
A. TIAR	6	UNO DES APRES (0)	A. BENHABRIA	2200	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	7	FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2200	PROPRIÉTAIRE
H. BENDJEKIDEL	8	ATHOS DE BOISNEY	AL. BENDJEKIDEL	2200	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	9	IRISH PAULO	S. FOUZER	2225	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	10	ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2225	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	11	JOKER BECHARDIERE (0)	S. MEZIANI	2250	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	12	FRENCH DESIGN (0)	Y. MEZIANI	2250	PROPRIÉTAIRE

- mier poteau, s'il prend l'avantage au départ ce protégé de l'écurie Djeddioui peut venir chambouler l'arrivée.
3. **CACTUS D'YVEL.** Il vient d'être classé parmi les premiers des battus, c e trotteur bai de 14 ans reconduit encore cette fois par son talentueux entraîneur driver N. Tiar, il sera donc imprudent de le négliger.
4. **AXARRO.** Il reste sur des sorties en dents de scie, ce mâle bai n'aura pas la tâche facile.
5. **EMILIA STAR.** Il ne faut pas lui tourner la tête, car cette trotteuse vive et combative est pilotée par son propriétaire driver SA. Fouzer, il visera la victoire.
6. **UNO DES APRES.** Ce vieux mâle de 18 ans trotte sur des allures justes, il a déjà affronté des trotteurs plus supérieurs, logiquement une place lui est réservée avec les cinq premiers.
7. **FUEGO POTERIE.** Ce trotteur à la poin-

- ture classique qui se recommande d'une carrière grandement menée, jouera les premiers rôles dans cette épreuve.
8. **ATHOS DE BOISNEY.** Il a tendance à alterner les bonnes et mauvaises sorties mais vu la composante, ce hongre peut venir brouiller l'arrivée.
9. **IRISH PAULO.** A revoir.
10. **ECLAIR DE L'ELLE.** Ce trotteur clas-
- DANS LE CREUX DE L'OREILLE**
- MON PRONOSTIC**
5. EMILI STAR - 10. ECLAIR DE L'ELLE - 6. UNO DES APRES - 7. FUEGO POTERIE- 12. FRENCH DESIGN
- LES CHANCES**
2. CHER AMI - 3. CACTUS D'YVEL

- sique commence à reprendre sa forme d'autant qu'il conserve des chances non négligeables.
11. **JOKER BECHARDIERE.** Au-dessous du lot.
12. **FRENCH DESIGN.** Ce nest pas un cheval de tous les jours mais vu le lot des engagés, ce mâle noir peut venir chambouler l'arrivée.

Mots croisés**HORizontalement**

1 - Menaçante - 2 - Article - Talus de terre - N'aura jamais son bac - 3 - La chouette le fait pour se faire entendre - Fait partie des échassiers - 4 - Caché - Histoires pour rire - 5 - Relatif à la mémoire - 6 - Symbole précieux (de d à g) - Pronom - Embobinés - 7 - Connaissance approfondie - Charges sur un baudet - 8 - Effacés - Utilisé à l'essai - 9 - Nouvelles - 10 - De suite - Ville de fouilles - Fer - 11 - Phase lunaire - Taboues - 12 - Pillage - Sortis du lot deux fois.

VERTICALEMENT

1 - Changements - 2 - Fleuve africain - Termine la prière - Diapason - 3 - Ville allemande - Faisaient rougir nos aïeux - 4 - Méprises - 5 - Poisson rouge - Europium - En peine - Argon - 6 - Drame nippon - Main de maître - Ficelle - 7 - Propre à l'âne - Vague - 8 - Cuves - Article - 9 - Épuration - En a fini avec le neuf - Défunt - 10 - Forme d'avoir - Haute tension.

Mots fléchés

Économe	Aigreur	Nourriture de berger	Cause du bec	Allonges
Louer	Calcium	À élever	Fourbue	Mesure chinoise
Coup	Originare	Piquets	Partie de partie	Laisse rêveur
Cérium	Fin de participe	Cribles	Éclat de rire	Sociables
N'est plus brouillon	Stable	Symbole de liberté	Pronom	
Poisson	Patates	À l'abri du besoin	Pressa	
Base	Gauloises		Mouche piqueuse	
Meurt en décembre	Risque un œil		Grecque	
Meneurs			Chiffre d'affaires	
Revenu			Entaille	
			En tête	
Ensemble d'organes	Outil de dessinateur	Jeu de cartes	Révolutions	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Qui a rapport à la science occulte (12 lettres)

C	T	P	C	R	A	P	D	R	A	F	D	N	U	O	R	E	C
E	O	O	R	C	E	P	M	A	L	S	R	O	M	A	N	L	E
E	V	U	L	I	S	I	A	D	E	M	R	O	N	I	A	T	S
E	L	I	R	A	M	B	E	D	I	A	R	A	A	I	N	O	E
P	T	A	R	T	F	E	E	D	I	A	L	H	R	E	U	E	T
P	N	E	R	G	R	U	O	J	E	I	A	B	V	R	E	I	E
A	E	R	L	O	E	L	O	T	D	R	O	N	D	I	R	A	I
R	L	I	D	E	E	T	U	O	B	E	L	P	M	A	N	M	D
A	E	A	U	R	N	T	N	I	O	J	E	I	O	F	E	R	T
V	R	M	A	E	O	L	A	G	E	E	T	I	N	U	G	O	N
E	E	E	R	T	C	N	I	A	S	E	R	F	F	O	E	E	A
R	I	N	A	C	I	N	I	R	B	E	L	U	M	E	G	N	G
E	P	I	T	I	E	S	E	L	I	V	B	O	I	S	U	G	E
T	O	P	S	U	V	E	E	T	I	A	R	T	T	T	A	R	N
E	T	E	N	E	R	I	E	D	I	O	R	F	Q	O	J	A	I
R	U	E	L	I	E	R	I	O	N	E	R	T	N	A	I	H	A
U	V	T	O	U	E	T	I	O	M	E	T	G	I	O	D	D	L
A	E	P	D	R	A	L	E	T	N	O	H	E	D	U	O	C	I

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMPLE - ANTRE - AVENUE - BAIE - BOIS - BOUT - BRIN - CLAIR - COUDE - COURT - DAIS - DIETE - DOIGT - EGAL - EMULE - EPINE - FALOT - FARD - FOIE - FROIDE - GANT - GENRE - GRIVE - HAINE - HARGNE - HONTE - ICONE - ICTERE - IDIOT - JAUGE - JOINT - JOUR - LAIDE - LAINE - LAMPE - LARD - MAIRE - MOITE - MORS - NOIRE - NORD - NORME - OFFRE - ORALE - ORMAIE - PARC - POIRE - PRIME - RAIDE - RELENT - ROUND - SAIN - SOURD - SVELTE - TARAUD - TOLE - TRAITE - UNITE - URETERE - UTOPIE - VARAPPE - VENTE - VILE.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORizontalement :**

1. Cramponner - 2. Aîné - Émise - 3. Rentes - Asg - 4. Âne - Ute - A.R - 5. Atermoie - 6. Boue - EES - 7. On - Ta - Leu - 8. Peu - Pâtées - 9. Ires - Se - Tu - 10. Lérot - Si - 11. Lut - Au - Nue - 12. Exécutions.

VERTICALEMENT :

1. Carambouille - 2. Rien - Onéreux - 3. Anneau - Perte - 4. Met - Têt - So - 5. Eue - AP (Happé) - Tau - 6. Œstre - As - Ut - 7. Nm - Émeutes - 8. Nia - Osée - Ino - 9. Essai - Let - Un - 10. Regret - Suées.

MOTS FLÉCHÉS**HORizontalement :**

Pressuré - Ampère - Ve - An - Il - Saï - Sac - Asile - Scission - Es - Arrêté - Ânées - Tsé - Denses - S.P - La - Têt - Éta - Nuée - Émet - Âtre - Casse.

VERTICALEMENT :

Transcendant - Em - Aisée - Ur - Aspics - Entée - Sel - Sassée - Mur - Air - Et - Ressorts - Ea - Dé - Aînés - Ems - Vil - Testés - Pré - Été - Pâté.

MOTS MASQUÉS OMERTA

Saisie de 2 kg de kif traité à Bouzareah (Alger)

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un réseau criminel pour trafic de drogue et de psychotropes et à la saisie de 2 kg de kif traité et de 1138 comprimés psychotropes, indique jeudi un communiqué des mêmes services. "Menée par la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bouzareah, cette opération fait suite à d'intenses investigations de terrain ayant permis aux enquêteurs de mettre au jour l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes", précise la même source. "Il a été procédé ensuite à l'arrestation des membres de ce réseau et à la saisie de cette quantité de poison dissimulée à l'intérieur des domiciles des suspects", ajoute le communiqué. "Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais, conformément à un dossier de procédure pénale".

Saisie de 14 millions de doses de fentanyl au Mexique

Le gouvernement mexicain a annoncé jeudi la saisie de 14 millions de doses de fentanyl, drogue classée "arme de destruction massive" par les Etats-Unis. Le ministère de la Sécurité publique a indiqué que les stupéfiants avaient été découverts lors de perquisitions menées dans un laboratoire clandestin et un entrepôt à Villa de Alvarez, dans l'Etat de Colima (sud). La police a découvert "environ 270 kilos d'une substance présentant des caractéristiques similaires au fentanyl, à la fois sous forme de poudre et de comprimés", ce qui équivaut selon le ministère à environ 14 millions de doses. Ce dernier a précisé que six personnes avaient été arrêtées, sans indiquer la valeur marchande des stupéfiants.

MWC : Mobilis remporte pour la deuxième fois consécutive le prix de la meilleure couverture mobile

L'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis", a remporté, pour la deuxième fois consécutive, le prix de la meilleure couverture, décerné par la société mondiale "Ookla", indique jeudi un communiqué de l'entreprise. "En marge du Mobile World Congress (MWC 2026), qui s'est tenu à Barcelone en Espagne, du 2 au 5 mars en cours, et qui réunit les principaux opérateurs du secteur technologique et des télécommunications, l'opérateur national +Mobilis+ a de nouveau remporté le Speedtest Award 2025 de la meilleure couverture mobile en Algérie (Algeria's



Best Mobile Coverage), décerné par la société mondiale +Ookla+", précise le communiqué. Ce prix a été remis au PDG

de Mobilis, Chaouki Boukhazani, qui a souligné que cette distinction constitue "la preuve du niveau atteint par la couverture de Mobilis, conformément à des normes internationales neutres reposant sur l'expérience réelle des utilisateurs", ajoute la même source. Ce sacre représente également, selon la source, "une motivation reflétant la performance globale de l'opérateur ainsi que les défis et efforts consentis pour accélérer le déploiement du réseau et améliorer la qualité de service, en adéquation avec la vision nationale d'un avenir numérique moderne et connecté".

Urbanisme : le prix mondial Pritzker de l'architecture décerné au Chilien Smiljan Radic Clarke

Le prix Pritzker, plus haute distinction mondiale de l'architecture, a été décerné jeudi au Chilien Smiljan Radic Clarke, connu notamment pour son utilisation des matériaux bruts, a annoncé l'Organisation basée à Chicago. "Son travail paraît souvent austère ou élémentaire, mais cette impression dissimule une ingénierie et une construction précises", salue, dans un communiqué, l'organisation à propos de cet architecte de 60 ans. Qualifié en 2014 par le New York Times de "rock star parmi les architectes", le Chilien est davantage connu dans les cercles intellectuels et artistiques qu'au sein du grand public. "C'est un immense honneur. Et peut-être, très probablement, un léger casse-tête, car cela signifiera probablement une exposition médiatique bien plus importante que je ne le souhaiterais", a réagi Smiljan Radic Clarke auprès d'une radio américaine. Parmi ses oeuvres marquantes, le Pavillon de la Serpentine Gallery à Londres est probablement la plus connue : une coque translucide en fibre de verre suspendue sur des pierres brutes monumentales, qui joue avec la lumière et le rapport entre abri et nature. La House for the Poem of the Right Angle (au Chili), conçue avec la sculptrice Marcela Correa, est considérée comme son chef-d'oeuvre intime : une structure en béton noir aux formes à la fois angulaires et sinueuses, inspirée d'une peinture de Le Corbusier, tournée vers la contemplation et la lumière zénithale. Né à Santiago au sein d'une famille marquée par la migration - ses grands-parents paternels venaient de Croatie et sa lignée maternelle du Royaume-Uni - l'architecte a raconté être venu tardivement à l'architecture.



Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la contrebande et l'importation illégale de pièces de rechange et de métaux précieux

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans la contrebande et l'importation illégale de pièces de rechange et de métaux précieux et procédé à l'arrestation

de trois (3) individus et à la saisie de plus de 2 kg d'or et de sommes d'argent en monnaie nationale et en devises, indique jeudi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment

celle portant atteinte à l'économie nationale, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Dar El Beïda a démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans la contrebande et le trafic de pièces de rechange automobiles et de métaux précieux introduits illicitement sur le territoire de la commune de Dar El Beïda", précise la même source. L'opération a été menée suite à "des informations faisant état de personnes s'adonnant à l'importation illégale de pièces de rechange automobiles et du métal jaune depuis l'étranger, avant de les revendre dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger". L'exploitation de ces informations et l'intensification des investigations et des recherches ont permis de "mettre en place un plan sécuritaire bien ficelé ayant abouti à l'arrestation

de trois (3) individus et à la saisie d'un grand nombre de pièces de rechange automobiles de marques étrangères, de 2,292 kg d'or, de 25 téléphones portables de marque iPhone, de deux (2) véhicules de tourisme et de sommes d'argent issues de cette activité criminelle s'élevant à 227 millions de centimes, 75 euros et 280 livres turques", souligne le communiqué. "La valeur globale des marchandises saisies a été estimée à plus de 7 milliards de centimes", ajoute la même source. "Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes, tandis que les pièces de rechange et les téléphones portables saisis seront remis à l'inspection divisionnaire des Douanes", conclut le communiqué.

Pluies orageuses à partir d'aujourd'hui sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de fortes rafales de vent, affecteront, à partir de samedi, plusieurs wilayas du pays, indique, vendredi un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tipaza, Ain Defla, Médéa, Blida, Alger et Boumerdès, avec des quantités de pluie estimées entre 20 et 30 mm, de samedi à 18h00 à dimanche à 12h00. Des pluies sont également prévues sur les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Batna, Nord de Khenchela, Oum El Bouaghi, Souk Ahras et Nord de Tébessa, et ce à partir de samedi à 20h00 jusqu'à dimanche à 18h00. Les quantités de pluie oscilleront entre 20 et 40 mm, atteignant ou dépassant, localement, les 50 mm, notamment sur les wilayas côtières, selon la même source.

Secousse tellurique de 3,5 degrés dans la wilaya de Bouira

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, jeudi à 18h49 dans la wilaya de Bouira, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 kilomètres au Sud de Bir Ghalou dans la même wilaya, précise le CRAAG.

EXPRESS- HISTORIQUE

Un poisson qui parle (3)

Mais il ne perdit pas espoir et continua à lancer ses filets malgré la fatigue qui commençait à s'emparer de lui. Il savait que ses enfants et sa femme attendaient son retour, espérant le voir arriver les bras chargés de bonnes choses comme d'habitude.



Comment pourrait-il seulement se présenter devant eux s'il rentrait les mains vides ? Comment affronterait-il leurs regards, lourds d'attente et peut-être de reproche, lui qui reviendrait sans la moindre prise, sans la moindre réponse à leurs espoirs ?



à suivre

DROITS DE L'HOMME ET NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

L'AMDH dénonce une terreur imposée par le Makhzen

Si la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés constitue un motif de préoccupation pour les ONG et les défenseurs des droits humains, ce qui se passe dans le royaume, longtemps occulté par un appareil répressif omniprésent, et un système de Makhzen qui assimile toute revendication, fut-elle socio-professionnelle comme une trahison contre l'autorité du roi et une menace contre la sécurité de la famille royale.

Il y a quelques jours l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a dénoncé une « régression inquiétante des libertés » au Maroc, tout en réaffirmant son opposition à toute normalisation avec l'entité sioniste. Il faut rappeler que depuis la normalisation avec l'entité sioniste, le parlement du roi a innové en criminalisant toute critique contre la normalisation, toute dénonciation des crimes commis par Israël à Gaza et toute expression publique de la solidarité avec le peuple palestinien. Dans un communiqué publié sur son site internet, l'organisation a exprimé sa « vive inquiétude » face à la recrudescence des arrestations et des procès liés à l'opinion et à l'expression publique, qu'elle considère comme des « accusations fabriquées » visant blogueurs, journalistes et jeunes du mouvement GenZ 212. Elle mentionne notamment le rappeur Souhaib Qabli, connu sous le nom artistique Al-Hassel, poursuivi pour ses positions politiques,



ainsi que plusieurs militants interpellés à Casablanca et Marrakech. Fin septembre 2025, le Maroc avait été ébranlé par des manifestations qui avaient éclaté dans plusieurs villes, dont Casablanca, Agadir, Marrakech, Tanger, Salé, Oujda et Rabat. Ce mouvement, mené par des jeunes et baptisé GenZ 212, s'était structuré de manière décentralisée via les réseaux sociaux comme TikTok, Instagram et Discord. Les protestations, pacifiques dans un premier temps, dénonçaient « l'insuffisance des services publics, le chômage élevé, la corruption et les dépenses colossales allouées à la Coupe du monde 2030 ». Mais elles ont rapidement été réprimées par les forces de sécurité du Makhzen, qui ont utilisé gaz lacrymogènes, balles en caoutchouc et munitions

réelles. Et même si les autorités marocaines refusent de reconnaître des décès liés à la répression de ce mouvement, des ONG internationales ont consigné, avec preuve à l'appui, pas moins d'une dizaine de jeunes morts par balles, et même d'autres morts écrasés par les roues des véhicules blindés de la police et la gendarmerie marocaine. Cette contradiction entre la version officielle du Makhzen et les témoignages des ONG met en lumière une crise de confiance autour de la gestion des manifestations par les forces de sécurité marocaines, et soulève des interrogations sur l'indépendance des enquêtes judiciaires.

UNE NORMALISATION QUI APPAUVRIT LE PEUPLE MAROCAIN

Parmi les preuves qui démentent la version officielle, on note que le 1er octobre 2025, trois jeunes hommes ont été abattus par balles à Leqliaa, au sud du Maroc, lors d'une opération des forces de l'ordre contre des protestataires du mouvement GenZ 212. Les autorités avaient évoqué la légitime défense, mais les ONG contestent cette version, affirmant que les victimes ne représentaient aucune menace directe. L'AMDH et Mena Rights Group, ont saisi les rapporteurs spéciaux

des Nations unies pour dénoncer « un usage disproportionné de la force » et réclamer une enquête indépendante. Selon l'AMDH, la répression a déjà entraîné « des milliers d'arrestations et des centaines de blessés ». Les familles des victimes dénoncent des violations graves : retard dans l'annonce des décès, restrictions sur les funérailles, absence d'accès aux autopsies, confiscation d'effets personnels. Par ailleurs, l'AMDH a renouvelé son appel à « mettre fin à toutes les formes de coopération militaire, sécuritaire, scientifique ou agricole avec le régime sioniste », estimant que ces accords « ne feront qu'accroître l'emprise étrangère sur les ressources du pays et menacer la souveraineté nationale ». Le communiqué de l'organisation humanitaire a évoqué aussi les difficultés sociales et économiques internes, dénonçant l'absence d'une politique nationale efficace pour garantir la sécurité alimentaire, énergétique et sanitaire et le renforcement du monopole et du clientélisme au détriment des citoyens les plus vulnérables.

Sur le plan de la contestation sociale des ONG ont dénoncé le retrait du soutien du gouvernement aux prix de certains produits de large consommation parmi le gaz butane dont la bonbonne de 12 kilos est vendue aujourd'hui l'équivalent de 5 dollars US. « Cette augmentation va droit grossir la fortune du chef du gouvernement Akhenouch qui est le principal actionnaire de l'entreprise qui commercialise ce type de carburant destiné à un usage domestique. Dernièrement, son entreprise a conclu avec un consortium israélien pour lui fournir des équipements pour construire de nouveaux centre enfumeurs.

C'est ça la normalisation version Makhzen. On enrichit les nantis qui gravitent dans le giron du Makhzen. On offre plus de part des richesses du pays à l'entité sioniste et on leur offre les moyens juridiques pour asservir encore plus le peuple marocain et le déposséder de ses biens », ont affirmé des activistes marocains qui ne manquent pas de souligner que la colère continue de gronder dans la rue marocaine et que l'exposition sociale contre l'ordre établi paraît inéluctable.

Slimane B.

CONCOURS NATIONAL DU PRIX D'ALGÉRIE POUR LA RÉCITATION DU SAINT CORAN Belmehdi préside la cérémonie d'ouverture

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé jeudi soir à Alger, la cérémonie d'ouverture des manifestations du "Prix d'Algérie pour la Récitation du Saint Coran", organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette compétition, dont les activités se poursuivront jusqu'à lundi prochain, comprend la 6e édition du concours national de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran et la 22e édition du concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran. A cette occasion, le ministre a affirmé que "l'Algérie est devenue une destination prisée par les récitants du Saint Coran venus du monde entier", soulignant que le pays dispose de conseils lqraa regroupant "plus de 120 éminents enseignants spécialisés dans la science des lectures coraniques". Relevant que les universités "comptent des récitants maîtrisant les dix lectures du Saint Coran", M. Belmehdi a salué les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine, à travers le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs et les institutions qui en relèvent, ainsi que l'accompagnement des écoles coraniques, des zaouïas et d'autres établissements contribuant à former des récitants maîtrisant les règles de psalmodie et de récitation. Il a également rappelé que l'Algérie a décroché les premières places dans plusieurs concours internationaux de mémorisation et de récitation du Saint Coran. Dans ce contexte, le ministre a salué l'attention particulière accordée par le président de la République à ce concours, ainsi que "son soutien à tout ce qui est à même de renforcer l'attachement du peuple algérien à son identité religieuse et nationale et au référent authentique". Par ailleurs, M. Belmehdi a annoncé que le décret relatif au Prix d'Algérie pour la biographie du prophète (Sira Nabaouia) sera publié "prochainement". Le concours national du Prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran connaît la participation de 15 candidats âgés de moins de 25 ans. Quinze (15) jeunes participants de moins de 15 ans prennent part au concours d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran. La cérémonie de clôture aura lieu lors de la nuit du destin (Laylat Al-Qadr) à Djamaâ El-Djazaïr.

R. N.

SOUS-RIRE

La neige recouvre les dunes du Sahara algérien

